

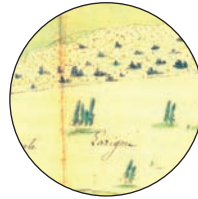
Blagnac, questions d'histoire **51**

Revue Semestrielle d'histoire locale - mai 2016



Un Toulouse-Lautrec
à l'origine de l'immunité
parlementaire

p.1



Un procès
pour garder
le Ramier

p.6



Tableau de la fête de la Fédération par Joseph Roques - Toulouse : Musée des Augustins - photographie Daniel Martin

Poilus
oubliés

p.14

La Retirada :
d'autres
témoignages

p.18

Le Concorde
Souvenirs
Souvenirs

p.40

Blagnac
et la Chocolaterie
Artisanale

p.45

Blagnac, questions d'histoire

Responsable de publication :
Christiane Combelles

Comité de rédaction :
*Lucien Alemanni - Suzanne Béret -
Didier Chapuy - Christiane Combelles -
Anne-Marie Ducos de Lahitte - Roger Gau -
Monique Lanaspèze - Alain Lauret -
Jean-Louis Rocolle - Jacques Sicart -
Jeannette Weidknnet*

Maquette :
Philippe Garcia

Impression :
Presses 2000 Blagnac

N° ISSN 1169-4408

Revue éditée par l'association
Blagnac Histoire et Mémoire

Siège social :
*BHM - 36, rue Carrière
31700 Blagnac*

blagnachistoire.e-monsite.com



Le sculpteur Abel Fabre honoré

par *Jacques Sicart*



À la demande de *Blagnac, Histoire et Mémoire*, la municipalité a donné le nom d'Abel Fabre au passage situé à gauche du cinéma Rex. Nous avons longuement évoqué le parcours et les créations du sculpteur blagnacais Abel Fabre (1846-1922) dans les numéros 20 et 25 de notre revue. Nous vous présentons pour la première fois l'original de son chef d'œuvre "Berger jouant avec une panthère" conservé par le musée des Augustins de Toulouse. Exposé en 1886 au salon parisien des artistes français, il obtient une mention honorable et procure à son créateur une notoriété qu'il conservera toute sa vie en pays toulousain. Blagnac lui doit le monument aux morts dans toute les guerres. Inauguré en 1921, il représente une allégorie de la victoire posée sur une colonne à la grecque.



"Berger jouant avec une panthère" conservé par le musée des Augustins de Toulouse

Un Toulouse-Lautrec à l'origine de l'immunité parlementaire

par *Lucien Alemanni*

Le 17 juin 1790 eut lieu à Blagnac un événement qui, somme toute, aurait pu n'être qu'un incident banal compte tenu de l'atmosphère particulièrement tumultueuse de l'époque.

▼ *Blasons de Blagnac
et des Toulouse-Lautrec*



► *Portrait de René Joseph
de Toulouse Lautrec*

▼ *Garde National*



Il s'agit de l'arrestation dans le château de Blagnac de Pierre Joseph de Toulouse-Lautrec, député de Castres à l'Assemblée Nationale, et de son transfert dans les prisons de Toulouse.



Le déroulement des faits, les déclarations des citoyens dénonciateurs, les débats qui, au sujet de cette affaire ont agité l'Assemblée Nationale, peuvent, bien sûr, se rattacher parfaitement à la "théorie du complot des aristocrates" ... Mais cette arrestation eut une conséquence historique particulièrement importante : le vote du décret du 26 juin 1790, toujours en vigueur (1), qui définit l'immunité parlementaire des élus de la Nation. Enfin, si l'on pénètre un peu plus avant dans cette affaire, on peut se poser quelques questions sur la véracité des faits allégués par les uns ou par les autres.

Toulouse-Lautrec accusé de tramer un complot contre la Nation

Le comte Pierre Joseph de Toulouse-Lautrec, ayant obtenu de l'Assemblée Constituante un congé pour raison de santé, se rend aux eaux de Barèges pour une cure. Il vient de Castres, et fait étape au château de Blagnac chez le "Sieur Dupré (2)". Le 17 juin, le citoyen Guitard, dit "La Jeunesse", plâtrier, chasseur de la Légion de Saint Pierre, et le citoyen Clément, dit "Montauban", grenadier de la légion (3) de la Daurade, habitants de Toulouse, se rendent à Blagnac à sept heures du matin et se présentent au château où ils demandent à voir le comte. Celui-ci les reçoit. Aussitôt après cette entrevue, les deux personnages courent chez le procureur du roi à Toulouse et dénoncent Toulouse-Lautrec pour avoir tenu des propos séditieux.



▲ Fête de la Fédération le 4 juillet 1790 à Toulouse. Tableau du peintre toulousain Joseph Roques.
Photo Daniel Martin (Musée des Augustins)

Selon leur déposition, le comte a aussitôt reconnu ses visiteurs et leur a *“fait beaucoup d’amitié”*. Mais très rapidement il a fait dévier la conversation sur la situation en ville : il s’est notamment renseigné sur *“l’état des Légions de Toulouse”*, sur l’état d’esprit des légionnaires et de leurs chefs et sur la fête de la Fédération qui doit se tenir le 4 juillet prochain au lieu dit Boulingrin (le Grand Rond) (4).

Au sujet de celle-ci, il a déclaré qu’*“elle était préjudiciable et ruineuse pour le Peuple qui, depuis l’enlèvement des biens du Clergé et des privilèges de la Noblesse, était réduit à la mendicité, parce que le Clergé et la Noblesse pouvaient seuls les faire vivre”*.

Continuant la conversation, le comte prie et invite les déposants à lui procurer deux cents hommes qui seraient bien payés. Pour appuyer ses dires et les convaincre, *“il leur a montré un grand filet rempli de louis d’or qu’il a mis par deux fois dans les mains du déposant en lui disant qu’il pouvait en prendre, ce que le déposant a refusé”*. Toulouse-Lautrec précise enfin, qu’avec ces deux cents hommes et six cents autres déjà à sa solde, *“il se croyait capable d’empêcher la Fédération”*. Pendant cet entretien, les Sieurs Guitard et Clément *“ont vu se présenter et se retirer tout de suite un Monsieur de taille fort élevée, jeune, maigre, cheveux et sourcils blonds, habillé d’une lévite, portant un pantalon d’une étoffe grise, qu’(ils ont) soupçonné être le duc de la Force (5)”*.

L'accusation

Les déclarations des déposants sont d’une extrême gravité. Pour le procureur il s’agit bien, là, d’une conspiration en vue de renverser le Régime que met en place la Constituante, afin de revenir à l’état de la société antérieur à la Révolution. C’est d’ailleurs le projet exprimé explicitement par le comte dont les sieurs Guitard et Clément rapportent les propos :

- Il se renseigne sur les effectifs des Légions de Toulouse.
- Il montre une lettre laissant entendre que le comte Jean du Barry et Le Blanc de Pontoise sont de la conspiration à la tête de la Légion de Saint Barthélémy, connue à Toulouse, pour être favorable aux aristocrates.
- Il se déclare prêt à prendre le commandement des insurgés De plus, pour obtenir l’adhésion de ses interlocuteurs, le mis en cause renforce ses assertions en promettant récompense à ceux qui aideront les conspirateurs : *“... alors la noblesse et le Clergé feraient vivre ceux qui prendraient leur parti (6)”*.

Aussitôt après avoir entendu les déposants, le procureur décrète l'arrestation de Toulouse-Lautrec. Celui-ci est "enlevé du château de Blagnac par un détachement de la garde nationale (7)" et conduit le 18 juin dans les prisons de Toulouse pour y être interrogé.

Coup de théâtre!

Dès le début de l'interrogatoire, le comte Pierre Joseph de Toulouse-Lautrec apprend aux Officiers municipaux qu'il est membre de l'Assemblée Nationale et donc, qu'on ne pouvait "décréter" contre lui. Les officiers municipaux, perplexes, suspendent aussitôt la procédure et s'adressent à l'Assemblée Nationale pour avoir des instructions sur la suite à donner à cette affaire. Et le décret du procureur de Toulouse provoque une tempête à l'Assemblée ! Le jour même de l'arrestation de Toulouse-Lautrec, l'Assemblée reçoit une lettre du comte faisant l'exposé de sa conduite depuis son départ. Celle-ci ne contient rien qui puisse alarmer les députés. Mais le 26 juin, au vu du rapport de la ville de Toulouse et prenant explicitement appui sur l'affaire Toulouse-Lautrec elle charge le "Comité de Constitution et des recherches" de lui présenter un projet de loi afin de protéger les députés contre toute mise en cause ou arrestation à propos des activités liées à leur fonction. En attendant, et après de nombreux et vifs échanges entre les députés, elle déclare :

"... en conséquence, regardant comme non venu le Décret prononcé contre M. de Lautrec, lui enjoint de venir rendre compte de sa conduite à l'Assemblée Nationale qui, après avoir entendu et examiné l'instruction commencée, laquelle pourra être continuée nonobstant la liberté rendue à M. de Toulouse-Lautrec, décidera s'il y a lieu à l'accusation et, dans le cas où l'accusation devrait être suivie, désignera le tribunal (8)"

Après quoi l'assemblée, sur sa lancée, ce même 26 juin, proclame :

"Les membres du corps législatif ne peuvent être décrétés par aucun juge, avant que l'Assemblée Nationale sur le vu des plaintes et informations ait prononcé qu'il y a lieu à accusation" (loi du 26 juin 1790)

L'obsession du complot aristocratique

Il ne faut pas perdre de vue que toute cette affaire se déroule dans le climat particulièrement exalté qui a suivi la "Prise de la Bastille". La crainte, d'abord de bandes de brigands, puis de troupes étrangères qui allaient ravager les campagnes et les villes, s'était répandue à peu près par toute la France. C'était "la Grande Peur" (9). Au moment des faits relatés ici, cette Grande Peur s'était fortement atténuée ou plutôt s'était transformée en toute une série de rumeurs qui se propageaient un peu partout : les aristocrates complotaient en vue de reprendre le pouvoir et les privilèges que la Nuit du 4 août 1789 leur avait enlevés !

Les deux citoyens de Toulouse auraient-ils donc monté une fable ? On retrouve en effet de nombreux éléments plus ou moins caractéristiques de récits de même nature :

- Un puissant Maître d'œuvre : (le comte Toulouse-Lautrec ; le duc de La Force ; le prince de Condé — à l'armée duquel appartenait Toulouse-Lautrec — ;...)
- Une troupe nombreuse : ici huit cents hommes, mais parfois plus de dix mille comme dans les rumeurs propagées, par exemple à Paris ou comme en Dauphiné (10)
- La corruption par l'argent : *"Les émigrés emportaient avec eux l'or du royaume : ils s'en serviraient pour soudoyer des mercenaires (11)"*

Mais alors dans quel but les déposants agissent-ils ?

- Par patriotisme, en empêchant la venue de troupes étrangères ?
- Par haine de la noblesse et des aristocrates ?
- Pour défendre les acquis de la Révolution et lutter contre le retour des anciens privilèges ?
- Ou dans un but plus personnel comme se venger d'humiliations subies sous le commandement du comte, colonel d'un régiment de Condé auquel ils appartenaient ?
- Plus simplement encore, peut-être, par gloriole et pour se faire valoir auprès de leur entourage ? (12)

Toujours est-il que les résultats de cette dénonciation sont d'une part l'inculpation, — le décret dans le langage juridique d'alors — de Pierre Joseph de Toulouse-Lautrec et, d'autre part, à cette occasion, les prises de bec entre députés à l'Assemblée Nationale.

L'acquittement

Le 11 août 1790 Pierre Vincent Varin de la Brunelière, député du Tiers état pour la ville de Rennes, Rapporteur du Comité des Rapports, prend la parole à la tribune de l'Assemblée Nationale. Il refait un rapide historique de l'affaire et, avocat, il plaide, en fait, la défense du comte de Toulouse-Lautrec en mettant l'accent sur les invraisemblances, les incohérences, les doutes sur lesquels, selon lui, est bâtie l'accusation :

- Malgré la publicité faite autour de l'affaire, le procureur n'a obtenu que six témoignages dont quatre qui n'apportent rien à l'accusation d'un complot duquel personne n'a entendu parler jusqu'à la date du 17 juin. Reste donc le témoignage des deux déposants.

- Les témoins affirment avoir été reconnus par Toulouse-Lautrec et avoir été chaudement accueillis. Monsieur Toulouse-Lautrec déclare ne se souvenir que très vaguement de l'un d'eux.

- Ils affirment avoir pris connaissance du complot par le comte lui-même, ce qui paraît invraisemblable "*... combien n'a pas dû vous paraître étrange, d'après ces deux seules dépositions (...) cette entière confiance que Monsieur de Lautrec doit avoir eu (sic) : en qui ? En deux personnes dont il se souvient à peine, principalement l'une d'elles qu'il n'a jamais vue ni connue ... cependant, dès la première entrevue, Monsieur de Lautrec leur confie le projet le plus criminel et le plus périlleux !*"

Le rapporteur, après avoir mis en avant des témoignages qui attestent de l'attachement de Lautrec aux valeurs défendues par la Constituante conclut, en demandant à l'Assemblée d'adopter le décret qu'il lui propose :

Décret du mercredi 11 août 1790

"L'Assemblée Nationale après avoir entendu son comité des Rapports et vu ce qui résulte de l'état de la procédure instruite par la Municipalité de Toulouse, en conséquence du réquisitoire du Procureur du Roi de la Sénéchaussée de la même ville, en date du 17 juin 1790, a déclaré et déclare qu'il n'y a pas lieu à accusation contre Monsieur de Toulouse-Lautrec."

Et après ?

Ainsi le comte Pierre Joseph de Toulouse-Lautrec sort donc blanchi de toute accusation de complot.

Soit !

Mais est-il si innocent que cela ? Et n'y aurait-il pas un fond de vérité dans ce que rapportent les Sieurs Guitard et Clément ? Au cours de la conversation n'a-t-il pas laissé échapper quelque propos anodin qui a été interprété, gonflé, orné de détails surajoutés mais qui, finalement, reflétait bien le fond de sa pensée ? Car le comte, quoi qu'en dise le député Varin, est un farouche partisan du retour à l'Ancien Régime, du retour aux droits et privilèges de la noblesse et du clergé. Il est profondément catholique et exècre les protestants. La rancœur contre ces derniers est particulièrement forte. Sa présence, qu'il ne nie pas, à Montauban lors des émeutes de mai 1790 peut laisser supposer qu'il était plus ou moins impliqué dans le complot des catholiques de la ville contre les protestants. Ce qui, entre parenthèses, rend peu vraisemblable la présence du duc de La Force au château de Blagnac étant donné que ce duc était, lui, protestant et qu'il a été accusé d'avoir combattu auprès de ses coreligionnaires contre les catholiques (13).

Il manifeste ses prises de position en faveur du clergé, de la monarchie et de l'Ancien Régime avec véhémence. Ainsi, par exemple, le 16 novembre 1790 il provoque un tumulte à l'Assemblée lorsqu'il se précipite, avec le député d'Ambly, à la tribune pour frapper Mirabeau qui se préparait à lire une lettre de l'abbé Péretti, curé de Corse, farouchement opposé aux mesures prises par l'Assemblée concernant la Constitution civile du clergé. Il a fallu l'intervention des huissiers pour éviter l'affrontement !

Toujours est-il que quelques mois après cet incident, il émigre en 1791, avec ses trois fils d'abord en Espagne, puis part à Coblenz, et de là va à Saint-Petersbourg, où il entre au service de l'impératrice Catherine II. En 1793 ou 1794, il retourne à Hambourg où il se serait suicidé "*... à la suite de chagrins domestiques*".

Selon d'autres sources, il serait mort en prison en 1797 après avoir été arrêté en 1795 pour trafic de faux assignats (14).

Lautrec , il viendrait de suite habiter à Toulouse : qu'alors le Dépositaire lui a dit qu'il croyait l'avoir vu à Montauban, et qu'il y avait eu du désagrément, à cause du Duc de la Force avec qui il étoit ; à quoi le comte de Lautrec a répondu qu'il étoit effectivement, lors des troubles, à Montauban, mais qu'il y avait resté très-peu de temps, parce que son bon ami le duc de la Force avait éprouvé quelques désagrémens ;

▲ *Présence de Toulouse-Lautrec et du duc de La Force à Montauban lors des émeutes de mai 1790*

NOTES ET RÉFÉRENCES

- (1) Le décret du 26 juin 1790 a été actualisé par la loi Constitutionnelle du 4 août 1995 (article 26)
- (2) En réalité Ambroise Dutrey (M.B. Lavigne Histoire de Blagnac)
- (3) Légion : unité de la Garde nationale
- (4) Voir l'article de S. Béret dans la revue : "Blagnac Questions d'Histoire" n° 30 : p. 7 "Un 14 Juillet mémorable"
- (5) Jacques Godechot. La Révolution française dans le Midi toulousain Edouard Privat éditeur ; Bibliothèque historique Edouard Privat 1986 p.93
- (6) Annexe au Rapport fait à l'Assemblée Nationale au nom de son comité de rapports : - Information faite par la Municipalité de Toulouse (p. 11)
- (7) id
- (8) Charles Chabroud. Les forfaits du 6 octobre ou examen approfondi de la procédure du Châtelet Tome second 1790 ; p. 198
- (9) Rapport fait à l'Assemblée Nationale
- (10) "Le 3 août 1789, il se produisit à Blagnac comme dans toutes les communes rurales de la France, un fait singulier (...). Vers les trois heures de l'après-midi de cette journée d'août (...) le cri de : VOICI LES ENNEMIS ! retentit tout à coup dans le village... La population laborieuse, saisie à ce cri d'une panique subite, quitte brusquement son travail, court à ses armes et se répand sur les routes, cherchant un ennemi qui n'existait pas"
- Bernard Lavigne : Histoire de Blagnac p.207
- (11) Georges Lefebvre : La Grande Peur, deuxième partie "Le complot aristocratique" p 85 "- Le bruit court que Monsieur le prince de Condé doit rentrer dans Paris avec quarante mille hommes pour massacrer peut être cent mille âmes."
- (12) Georges Lefebvre : La Grande Peur, p.87. op cité
- (13) Le rapporteur évoque, mais ne présente pas "les certificats de quatre municipalités qui toutes lui rendent la justice la plus entière" (Rapport fait à l'Assemblée Nationale)
- (14) Vladislav Kjeoutski :
Les Français dans la franc-maçonnerie russe au Siècle des Lumières. Hypothèses et pistes de recherche p.66
Marcel Auché. Les Francs-maçons de la Révolution Ed. de la Hutte BP 8 60 123 Bonneuil en Valois

Nous remercions tout particulièrement Madame Alice JEGO, documentaliste, ainsi que la Direction du Musée des Augustins, qui nous ont fort aimablement autorisés à reproduire l'œuvre du peintre toulousain Joseph Roques.

Un procès pour garder le Ramier

par Suzanne Béret

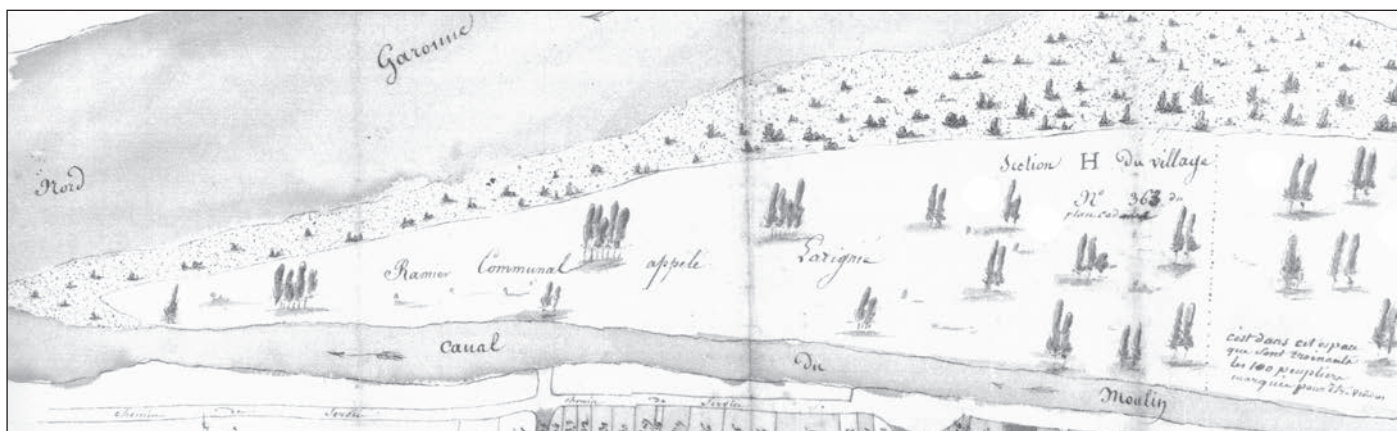
Les nombreux litiges au sujet des fertiles alluvions de la Garonne se règlent plus ou moins vite entre Blagnacais à l'aide parfois d'hommes de loi. En 1863, le différent dépasse le cadre du village, prend une dimension nouvelle et inédite : la commune s'attaque à l'État.

Début de la polémique

Le 1^{er} février 1863, les conseillers municipaux demandent au maire, Jean Rocolle, "de faire élaguer de jeunes arbres et éclaircir la ramille" poussant sur une alluvion formée depuis 1855 au nord-est* du Ramier dit de l'Arignée "de procéder ensuite à la vente aux enchères du bois et de verser le produit dans la caisse municipale".

La commune tire un revenu appréciable de l'exploitation des arbres du Ramier. D'habitude cela se passe "sans trouble aucun, sans contestation de qui que ce soit". Mais le 11 février suivant "au moment où l'opération va se terminer, Monsieur Dubois, employé de l'administration des Ponts et Chaussées, déclare procès verbal au maire prétextant que ce terrain n'appartient pas à la commune mais à l'administration" et donc à l'État. Il "fait défense de vendre le bois provenant de cette exploitation déclarant qu'il le vendrait au profit de son administration".

▼ Plan du XIX^e siècle :
l'alluvion en litige peut-être à
la pointe nord -
(A.M. Blagnac)



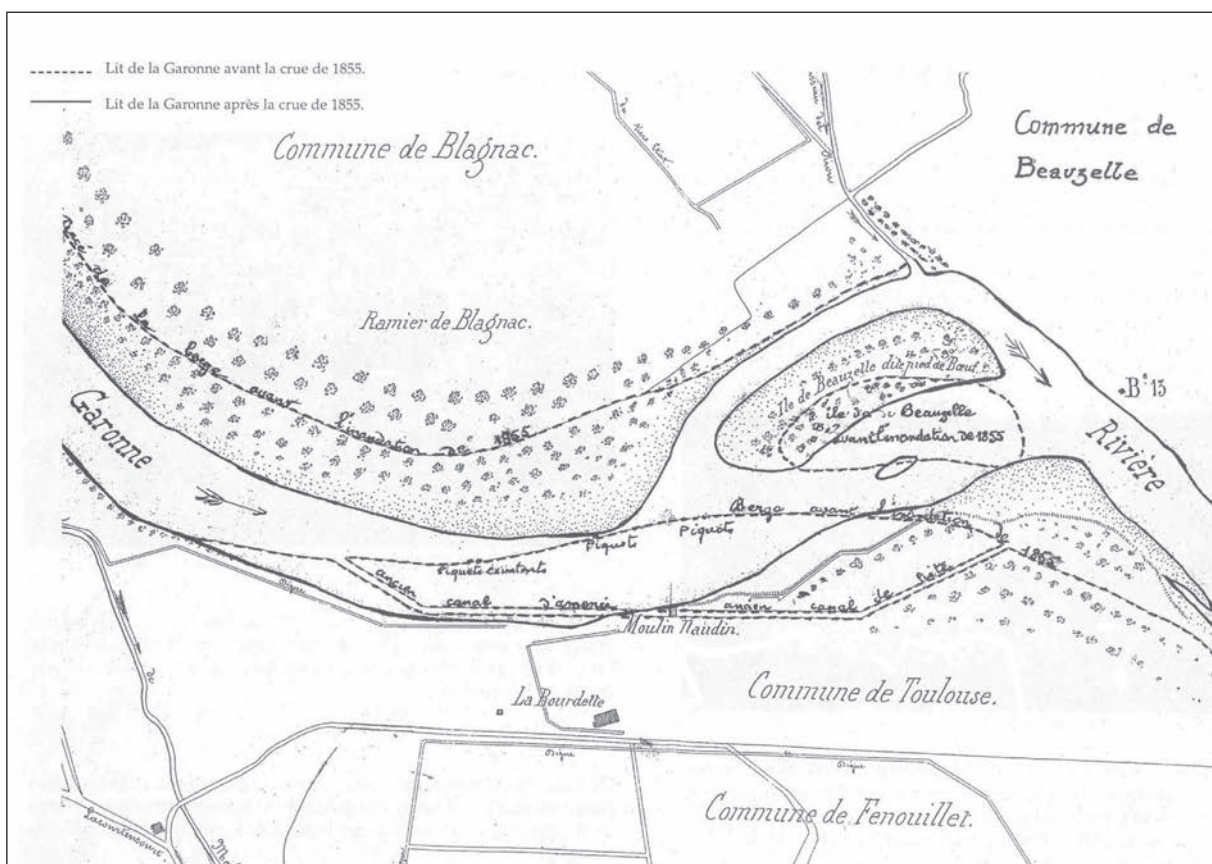
Bien sûr, les conseillers protestent car "pour s'approprier ce terrain il faudrait qu'il soit entouré d'eau de tout côté". L'administration pourrait alors invoquer les dispositions de l'article 560 du code Napoléon : "les îles et îlots, atterrissements, qui se forment dans le lit des cours d'eau domaniaux appartiennent à la personne publique propriétaire du domaine concerné". Mais il n'en a jamais été ainsi car "depuis son origine le terrain en question a constamment fait partie intégrante du ramier communal et dès lors appartient à la commune". De plus comme "le bois dispersé en lots de barres et fagots ça et là dans le ramier est exposé à être emporté par les eaux de la Garonne s'il survient quelque crue" le conseil municipal envoie un courrier à Monsieur le préfet, San Benedetto Jules Boselli. Il prie celui-ci "de vouloir bien autoriser Monsieur le maire à vendre sans retard le bois dont il s'agit présumé d'une valeur de 500 à 600 francs".

Malheureusement pour Blagnac, le préfet donne raison à l'administration. Par une lettre datée du 27 avril et reçue le 3 mai, il informe le maire que "le 4 mai aura lieu



Alluvion en litige peut-être face au moulin - (Collection BHM)

la vente aux enchères du bois au compte de l'État et à la diligence du Receveur des Domaines". Les conseillers municipaux et le maire se réunissent aussitôt le 3 mai. Ils comprennent que l'administration des Ponts et Chaussées s'approprie au nom de l'État "les susdites alluvions formées insensiblement depuis la crue de 1855, appartenant à la commune et n'ayant jamais eu le caractère d'un îlot séparé du ramier" selon les critères inscrits dans l'article 560. Mais il va falloir qu'ils en apportent les preuves.



Pour l'heure, très déçus et même en colère, ils n'acceptent pas la décision préfectorale contraire aux intérêts des Blagnacais. Ils considèrent "qu'il est du devoir de l'administration municipale, tutrice des biens de la commune, de défendre les droits" de propriété sur le terrain en question et décident d'agir dans l'urgence.

Tout d'abord, les conseillers chargent Jean Rocolle, le maire, "de faire lui-même opposition à la vente du bois en s'adressant de vive voix au Receveur des Domaines juste avant la mise aux enchères du lendemain, 4 mai". Par cette démarche même vouée à l'échec en l'absence d'un huissier impossible à contacter dans un délai aussi court, ils veulent montrer leur désapprobation le plus rapidement possible.

Ensuite, ils font "dresser un mémoire" par l'avocat, Maître Fourtanier, contenant les arguments susceptibles de leur permettre "de demander l'autorisation d'ester en justice" contre l'administration des Ponts et Chaussées représentant l'État.

La commune va s'engager dans une longue procédure jalonnée de décisions préfectorales défavorables.

Contenu du mémoire

Le conseil municipal au nom de la commune "revendique la propriété de l'alluvion et du bois dont l'administration des Ponts et Chaussées vient de s'emparer (...) frustrant le trésor municipal du revenu". Il fournit les preuves à M^e Fourtanier pour rédiger ce document.

La commune jouit "paisiblement" depuis toujours des alluvions (ou terrains abandonnés par la Garonne) "qui se sont formées soit en amont soit en aval du susdit ramier et qui par suite de leur croissance n'ont plus fait qu'une seule surface..."

Tous les six ou sept ans, l'administration municipale "fait élaguer et éclaircir les ramilles ou jeunes arbres excrus sur ces alluvions et en encaisse le produit de la vente".

L'alluvion contestée date de l'inondation du 3 juin 1855. Les eaux du fleuve "jettent au nord-est sur les bords du ramier communal un banc de gravier longtemps submergé". Lorsqu'elles se retirent insensiblement vers la rive opposée "ce gravier reste à découvert puis se couvre de limon déposé par les crues successives de la Garonne ce qui donne lieu(...) à la naissance de la ramille en question".

L'administration locale "a toujours si bien compris que l'alluvion dont il s'agit est la propriété de la commune que tous les ans, lors du renouvellement du bail à ferme du ramier, elle a eu le soin d'insérer dans le cahier des charges une clause expresse qui interdit la dépaisseur dans cette ramille".

L'inondation du 3 mai 1827 prend un terrain à la commune et celle de 1855 le lui restitue. Donc l'alluvion dont elle jouit "depuis quelques années provient des terrains que la Garonne lui a enlevés dans le temps, qu'elle lui rend aujourd'hui et qu'elle lui reprendra peut-être plus tard...". Cela se passe ainsi depuis les temps les plus reculés et la commune "s'est toujours inclinée devant les caprices des eaux". L'alluvion annexée est le fruit de "l'action naturelle des eaux sans qu'aucun travail artificiel ou de la main de l'homme n'ait préparé sa formation". Elle "est arrivée à une élévation suffisante pour sortir du lit de la rivière et quand l'eau coule à pleins bords elle ne la couvre pas". Elle est donc devenue "la propriété privative de la commune et nul n'est autorisé à la troubler dans l'exercice de sa jouissance".

Le mémoire est envoyé au préfet le 28 juin 1863 par les conseillers municipaux qui y joignent la demande d'ester en justice "pour revendiquer la propriété de l'alluvion dépendante de leur ramier" et récupérer le produit de la vente de la coupe de bois "faite sans motif par l'administration des Domaines au profit de l'État, le 4 mai dernier".

Démêlés administratifs

La réponse du préfet se fait attendre et lorsqu'elle parvient enfin le 19 avril 1864, elle provoque l'exaspération des édiles blagnacais. En effet, le préfet refuse à la commune "l'autorisation de revendiquer le droit de propriété et d'ester en justice".

Pour contrer cette décision et après avoir consulté Monsieur Adolphe Chauveau, ancien avocat

et professeur à la faculté de droit de Toulouse, sur le bien fondé de leur revendication, le 16 août 1864, le maire et ses conseillers décident "après mûre réflexion" de s'adresser au Conseil d'État et au Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics. Ils choisissent M^e Morin, avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'État "pour former le dit pourvoi et faire valoir les droits de la commune".

Ils votent "cinq cents francs imputables sur les fonds libres pour parer aux frais nécessaires". En novembre, ils puisent dans ces mêmes fonds pour acquitter les honoraires de M. Chauveau soit la somme de deux cents francs quarante centimes.

M^e Morin accomplit la mission demandée. Le maire et les conseillers attendent les réponses avec confiance. La première va les décevoir. En effet, dès le 31 janvier 1865, l'arrêté du Ministre, Louis Armand Béhic, parvient à Blagnac en tout point conforme au décret préfectoral du 19 avril 1864. Le Ministre rejette le recours "formé devant lui par la commune de Blagnac".

Désappointés mais toujours déterminés, les conseillers municipaux s'empressent de remarquer dans leur séance du 5 mars que "l'instruction sur le dit recours et la décision de Monsieur le ministre ont été tellement précipitées" que leur avocat n'a pas été prévenu à temps "pour répliquer aux objections (...) de Son Excellence". Aussi, ils chargent le maire "de pourvoir immédiatement au contentieux contre cette décision".

Le 14 mars suivant, la réponse du Conseil d'État, par contre, les reconforte. Le décret de cette haute assemblée "autorise le Maire à plaider et casse l'arrêté préfectoral qui lui refusait cette autorisation".

La partie administrative de "l'Arigné" prend ainsi fin, mais non le côté judiciaire. Car, engager un procès c'est bien, mais le gagner c'est mieux. Pour cela il faut que la commune prouve qu'elle possède ce ramier et donc que l'administration des Ponts et Chaussées a commis une usurpation. Le Conseil municipal confie cette lourde tâche à Monsieur Monnereau. Celui-ci recherche tous les titres et les renseignements sur cette "affaire" pour en faire part à ses collègues et leur donner son avis.

Rapport de M. Monnereau

Ayant rassemblé tous les documents nécessaires, Pierre Marie Monnereau, le 13 mai 1866, s'adresse à la nouvelle municipalité dont il fait partie et au nouveau maire. En effet, aux élections de juillet 1865, Jean Rocolle ne s'étant pas représenté, Pierre Debax, négociant à Toulouse, le remplace.

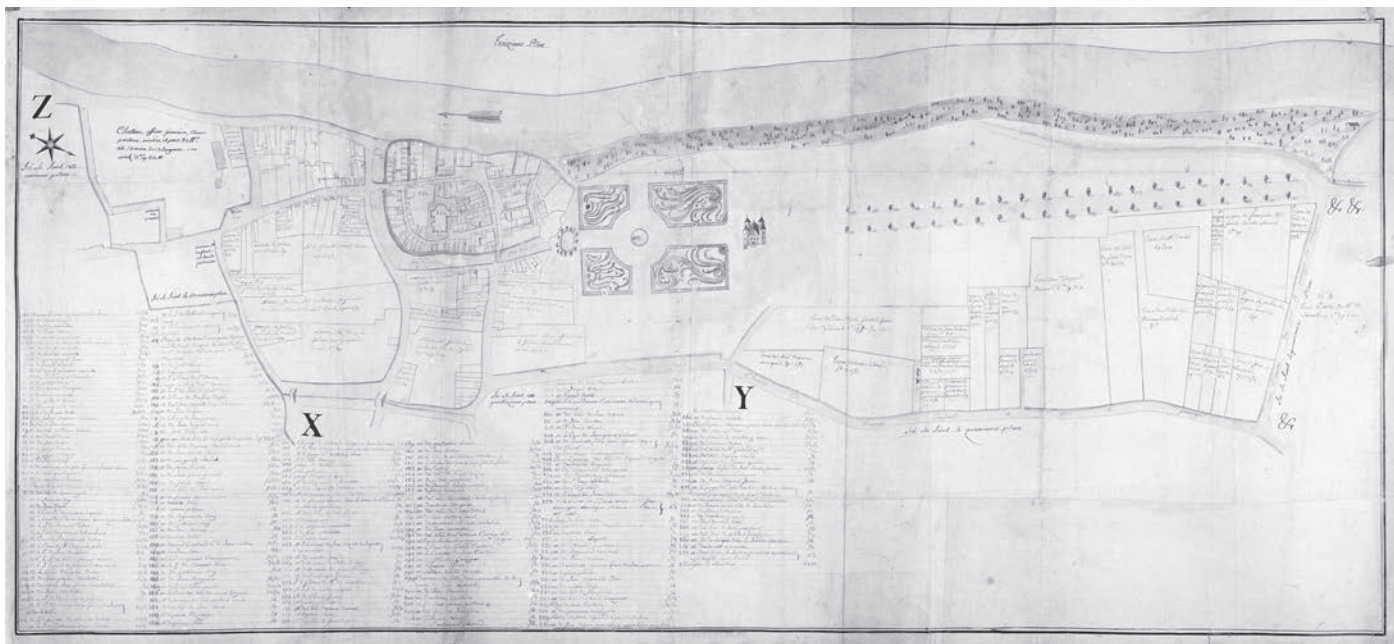
Son rapport comprend deux parties. La première assez courte rappelle l'origine du Ramier de L'Arigné, la seconde beaucoup plus longue démontre qu'il est bien la propriété de la commune.

Origine du Ramier

D'après M. Monnereau « il y a plus de deux cents ans (...) la rivière de Garonne longeait les murs de Blagnac et suivait le même cours que le canal du moulin aujourd'hui mais plus tard ayant insensiblement abandonné ses bords, elle laisse à nu un groupe de petits îlots qui par la suite des temps et des inondations du fleuve se réunissent entre eux, se recouvrent d'un limon précieux et forment ce vaste et magnifique ramier". Celui-ci est improprement appelé "île". Car, fait remarquer M. Monnereau, "l'eau qui coule dans le canal du moulin n'est pas une déviation naturelle des eaux de la Garonne, attendu que ce canal a été creusé à main d'homme (...) Donc ce canal ne sépare pas le ramier de la terre ferme, il fait corps avec lui et voilà pourquoi le ramier quoique entouré d'eau n'est pas une île..."

Les droits de l'État se trouvent ainsi écartés puisque "celui-ci voudrait prétendre que ce ramier s'est formé naturellement et de lui-même au milieu du fleuve".

Les arguments de M. Monnereau sont peut-être valables et convaincants mais lors d'un procès entre les riverains de ce canal (appelé couramment "canalet" par les Blagnacais) et la commune qui a eu lieu à partir de 1812 jusqu'en 1830, les experts ne sont pas arrivés à la même conclusion. Très embarrassés car ne trouvant aucun document pour savoir si l'eau coulait à cet endroit avant le creusement du canal du moulin, ils ont dû faire appel aux souvenirs des "Anciens" qui ont répondu par l'affirmative !



▲ Au XVIII^e siècle : la Garonne coule au pied du village...
(AM Blagnac)

▼ ...et les alluvions sont encore sur la rive droite
(AM Blagnac)



Propriété de la commune

Par contre, en ce qui concerne cette notion de propriété, les experts du début du XIX^e siècle et M. Monnereau sont d'accord. Ils s'appuient sur les mêmes actes et titres montrant que la commune "a constamment joui de ce ramier sans interruption et sans trouble depuis sa formation jusqu'à nos jours" et donc "l'alluvion datant de l'inondation de 1855 lui appartient".

La propriété du ramier en faveur de la commune se fonde sur

"1) un échange fait en 1307 entre le roi Philippe le Bel et un Sieur Géraud Balène d'après lequel

le roi cède la baronnie de Blagnac avec toutes ses appartenances et dépendances... ;
2) un acte de vente fait en faveur de Henry de Voisins, baron et seigneur de Blagnac, d'un ramier appartenant au domaine du roi confrontant celui de Blagnac et revendu par le même H. de Voisins aux consuls de Blagnac le 26 avril 1504 ;
3) un acte passé le 25 août 1777 (...) portant vente par les consuls de Blagnac à M. de Sauveterre d'une portion du ramier de L'Arigné..."

M. Monnereau énumère ensuite "les titres" prouvant "la jouissance non interrompue depuis 1671 jusqu'à nos jours du susdit ramier par la commune de Blagnac". Il s'agit de délibérations en 1671, 1685 et 1735 "ordonnant la vente des arbres et des herbes au profit de la commune et des habitants". Il rappelle également "un bail à ferme passé le 20 mai 1772 devant Maître Gaillard, notaire à Blagnac, des herbes accrues sur le ramier de L'Arigné par la commune de Blagnac en faveur d'un Sieur Cassagne et les nombreux arrêtés préfectoraux autorisant au profit de la commune la vente de bois provenus dans ce ramier".

Il ajoute "être convaincu qu'en présence de ces titres incontestables, il est impossible de ne pas reconnaître que la réclamation de la commune ne peut être mieux fondée" et il "se plaît à croire" que les conseillers municipaux partagent cette opinion.

Il propose donc "que Monsieur le Maire poursuive par tous les moyens de droit et jusqu'à la solution définitive le procès engagé par la commune contre l'État (...) et que lui soit allouée la somme de mille francs pour parer aux frais..."

Pierre Marie Adrien MONNEREAU

Voici quelques précisions sur ce personnage qui a joué un rôle important dans le déroulement du procès Blagnac-État, même si le maire ne le suit pas dans ses conclusions.

Pierre Marie Adrien Monnereau, né à Toulouse le 20 août 1800 de Thomas Monnereau (ou Monnero) et de Marie Cluzon, fait partie du Conseil municipal de Blagnac grâce à son mariage avec la Blagnacaise Cécile Marie Jeanne Victoire Gaillard. Cette union, célébrée à Montauriol (dépendant de Drémil-Lafage) le 14 octobre 1830, le relie à notre commune.

Son épouse appartient à deux familles "notables" : aux Gaillard par son père Gervais, notaire, maire de Blagnac de 1815 à 1821 et aux Durand par sa mère Marie Charlotte. Cette dernière a pour parents Achille Durand et Marguerite Ricoutier et non Gaspard Durand et Jeanne Gaillard comme mentionné par erreur dans la revue numéro 40 page 42 *.

Pierre Monnereau exerce la profession de notaire. Son père n'étant qu'un modeste propriétaire-charpentier, il a su s'élever dans la hiérarchie sociale.

Il décède à Blagnac le 4 février 1870 rue de la Croix Blanche dans la grande maison héritée par son épouse en 1832 (Espace Seniors, aujourd'hui).

* Nous prions les lecteurs de bien vouloir nous excuser.

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

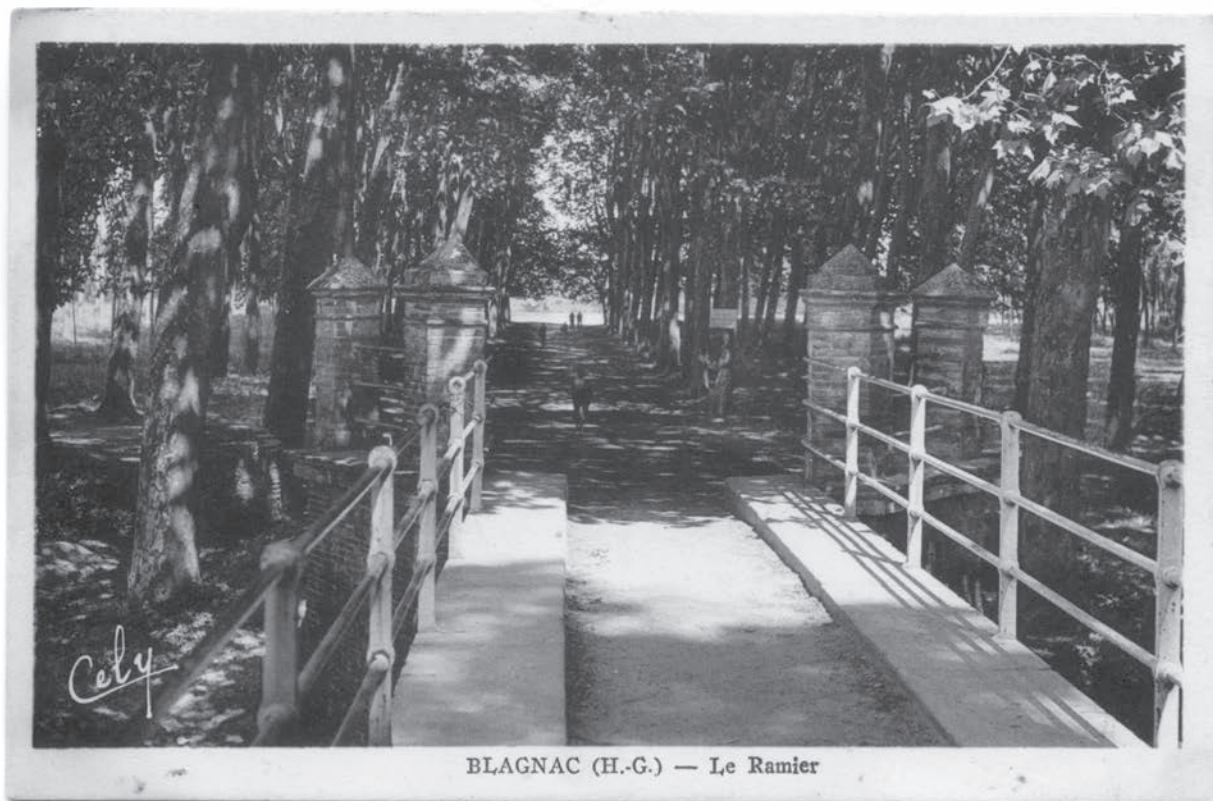
- État civil de Toulouse et de Blagnac
- Revue Blagnac, Questions d'Histoire numéro 40

Fin du procès

Le maire, Pierre Debax, va trouver "la solution définitive" à ce long procès mais pas dans le sens préconisé par M. Monnereau.

Tout d'abord, il demande de l'aide au Ministre de l'Agriculture et du Commerce pour terminer cette "malheureuse affaire" que la municipalité actuelle "a trouvé engagée entre la commune et l'administration des Ponts et Chaussées au sujet d'un atterrissement qui s'est formé dans le ramier par suite de l'inondation de 1855". Ensuite, il informe le Conseil le 24 février 1867 "qu'il a employé tout son crédit pour que l'intervention du ministre soit la plus avantageuse possible en faveur de la commune".

En fait, Pierre Debax a hâte de se débarrasser de ce procès pour s'occuper de la construction de



Début XX^e siècle : le Ramier vu du village et pont sur le canalet (coll. S. Béret)

la mairie-école jugée indispensable mais qui pose quelques problèmes.

Le ministre contacte bien l'administration des Ponts et Chaussées puisqu'elle envoie un de ses ingénieurs faire des propositions au maire blagnacais. Elle veut bien "restituer l'atterrissement à condition que la commune de Blagnac se désiste purement et simplement et paie les frais déjà faits". Pierre Debax tout en demandant leur avis aux conseillers municipaux, ne cache pas sa satisfaction.



Le Ramier vu de la Garonne (coll. S. Béret)

Ces derniers “quoique bien convaincus que les droits de la commune sur cet atterrissement soient parfaitement établis et qu’ils espéraient une issue heureuse du procès pendant, autorisent néanmoins Monsieur le Maire, en qui ils ont toute confiance, à accueillir les propositions faites par les Ponts et Chaussées : c’est-à-dire que la commune consent à payer les frais déjà faits”.

Le 31 mars suivant, Pierre Debax lit devant l’assemblée la lettre de “Son Excellence le Ministre de l’Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, Adolphe de Forcade La Roquette”. Celui-ci “charge le préfet de faire connaître à la commune de Blagnac les conditions imposées par les Ponts et Chaussées si elle désire arrêter le procès qu’elle lui a intenté au sujet d’un atterrissement apparu sur la rive gauche de la Garonne formant un tout avec la propriété communale”. Les modalités approuvées par le ministre concernent les deux protagonistes. La commune de Blagnac doit se résoudre :

“1) au désistement pur et simple de l’instance engagée contre l’État,
2) à l’engagement de payer tous les frais du procès,
3) à l’engagement de tenir constamment rasées au niveau du sol les plantations nées ou à naître sur le terrain contesté afin que l’écoulement des eaux soit facilité et qu’on prévienne ainsi (...) les corrosions de la rive opposée”.

L’administration des Ponts et Chaussées quant à elle promet

“1) l’abandon immédiat à la commune de Blagnac de la jouissance de l’alluvion dont la plantation présente ou future sera exploitée au gré de l’administration locale avec approbation de l’autorité supérieure,
2) ne jamais revenir sur cette cession”.

Les conseillers municipaux après avoir écouté les explications verbales de Monsieur le maire et la lecture de la lettre du ministre, examinent longuement les clauses énoncées et, après délibération, les acceptent à une grande majorité.

Par suite, la Commune de Blagnac “s’engage d’ores et déjà à se désister de l’action intentée par elle contre l’État et à payer les frais exposés jusqu’à ce jour pourvu qu’en compensation l’État lui accorde la jouissance de l’alluvion (...) et des plantations nées ou à naître”.

Les conseillers autorisent M. le maire “à s’entendre avec la partie adverse afin que le procès soit immédiatement éteint et que la commune soit mise en possession de la jouissance promise”.

Ainsi se termine au second trimestre 1867, le procès intenté par la commune contre l’État début 1863.

Les conseillers municipaux éprouvent à la fois une grande déception et la satisfaction d’avoir gardé intact le “domaine” de la commune.

Même, Bertrand Lavigne, pourtant très critique envers le maire Jean Rocolle, reconnaît l’importance et la promptitude de son action lors de cette affaire d’usurpation.

* Les archives ne mentionnent pas, du moins à notre connaissance, l’emplacement exact de cette alluvion.

Nous supposons qu’elle se situait face au moulin.

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

- Archives municipales de Blagnac : Série D : 1D13, 1D19, 1D21, 1D22
- LAVIGNE (Bertrand), Histoire de Blagnac, Ed. Laffitte Reprints, Marseille 1978
- Revue Blagnac, Questions d’Histoire numéros 7, 8, 20, 21, 23, 28, 32



Lieutenant-colonel Rauch

Poilus oubliés

par Jean-Louis Rocolle et Jacques Sicart

**“Si je viens à mourir, voila ce que tu feras.
D’abord, tu auras beaucoup de calme...
Tu ne t’en iras pas dans les rues en criant ton désespoir,
ta douleur sera calme et digne.”**

▲ *Lettre à sa femme
du poilu Rodolphe Wurtz
mort pour la France en 1918
Source : “Paroles de poilus”.
Pierre GUENO éditeur 1998*

Sous le Second Empire, un important détachement d’artillerie occupe en permanence le parc du château de Maniban. Il fait partie d’un régiment en garnison à Toulouse. Cela explique la domiciliation à Blagnac de plusieurs familles de militaires au temps de Napoléon III.

Le 8 février 1867, Henri Rauch, sous-officier d’artillerie natif de Mutzig dans le Haut-Rhin, épouse Pauline Bourillon. La mariée et ses parents résident à Blagnac où a lieu le mariage. Nicolas, frère cadet du marié, lui aussi sous-officier au même régiment, fait partie des invités.

Trois mois après la cérémonie, Pauline, âgée de vingt-et-un ans, donne un fils à Henri. L’acte de naissance signé le 8 mars 1868 précise :

“ ... Rauch Henri, âgé de trente trois ans, a présenté un enfant de sexe masculin, de lui et de Bourillon Pauline demeurant à Blagnac, prénommé Charles-Gabriel.”

Dix-huit ans plus tard, Charles Rauch devenu un jeune homme est admis à l’école militaire de Saint-Cyr où, après une solide formation, il obtient ses galons d’officier. Dès lors, sa carrière poursuit une régulière évolution.

Promu lieutenant en 1896, capitaine en 1899, chef de bataillon en 1912 et chevalier de la Légion d’honneur en 1913, il complète son brillant parcours à l’aube de la Grande guerre en recevant les galons de lieutenant-colonel.

En 1914, le 15^e régiment d’infanterie qu’il commande en second à partir du 15 octobre participe

aux combats de Belgique et de Lorraine. Au début de l'année 1915, c'est en Champagne qu'il affronte à nouveau l'armée allemande. Les pertes humaines sont énormes dans les deux camps. Le 7 mars, Charles Rauch dirige son régiment pendant la bataille du "Bois Sabot", position dominante adverse solidement défendue par un dispositif meurtrier de mitrailleuses.

Très grièvement blessé lors d'un assaut, il est transporté à Suippes au château de Nantivet devenu hôpital militaire.

Il s'y éteint le 18 mars, âgé de 47 ans. Une élogieuse citation distingue son sacrifice et révèle son héroïsme :

"Depuis le début de la guerre, a fait preuve d'un courage remarquable. A dirigé un assaut au "Bois-Sabot" avec une grande énergie, payant de sa personne, montrant le plus grand calme. Grièvement blessé en fin de journée, a voulu, avant de quitter son poste, donner à son remplaçant tous les renseignements utiles au sujet des opérations."

Son épouse domiciliée à Toulouse au numéro 6 de la rue de la Chaîne apprend quelques jours plus tard la triste nouvelle.

L'acte de décès est transcrit le 26 avril 1915 sur le registre municipal de Toulouse et non sur celui de Blagnac. Son nom ne figure donc pas sur le monument aux morts de notre commune mais probablement sur un monument toulousain.

Enfants de Blagnac, Charles Rauch et ses soixante-treize compagnons d'armes tués pendant la Grande guerre ont définitivement droit à notre reconnaissance et à notre profond respect.

Annexe I

Vétérans de l'expédition de Chine

Frère d'Henri et oncle de Charles-Gabriel évoqués plus haut, Nicolas Rauch naît à Mutzig dans le Bas-Rhin le 20 décembre 1836.

Sous-officier au même régiment que son frère aîné, il participe avec lui, de 1859 à 1861, à l'expédition de Chine décidée par Napoléon III et le gouvernement anglais.

Après un très long voyage maritime, le corps expéditionnaire franco-anglais force les portes de l'empire céleste, écrase une solide armée chinoise à Palikao, marche sur Pékin et pille la splendide résidence impériale dite "Palais d'Été" avant de l'incendier. Un traité impose alors à la Chine l'ouverture de onze ports de commerce.

De retour au pays, Nicolas âgé de vingt-neuf ans ne tarde pas à tomber sous le charme d'une Blagnacaise nommée Marguerite Pressac. Leur mariage a lieu au village le 17 janvier 1865. Amélie-Flore, leur premier enfant, naît le 6 mars de l'année suivante. Le 8 février 1867, soit deux ans après son frère cadet, Henri épouse à Blagnac Pauline Bourillon, jeune fille du village. Elle lui donne un an plus tard un fils prénommé Charles-Gabriel.

En 1870 éclate la guerre franco-allemande. En 1871, notre défaite entraîne pour la France la perte de l'Alsace et du nord de la Lorraine. Avec son régiment, Nicolas participe à la défense de Paris lors de l'annonce de "cessez le feu". On imagine facilement son désespoir en apprenant l'annexion par l'Allemagne de sa région natale où se situent ses souvenirs d'enfance et d'adolescence.

Nicolas Rauch prend sa retraite en 1886 avec le grade de capitaine, la médaille de Chine et l'étoile de la légion d'honneur. Elle se déroule paisiblement à Blagnac. Son épouse Marguerite décède en 1917. Il s'éteint à son tour le 1^{er} septembre 1923 en son domicile situé boulevard Firmin-Pons, âgé de 86 ans. A notre connaissance, les frères Henri et Nicolas Rauch sont les premiers Blagnacais pouvant se vanter d'avoir parcouru la Chine. La tombe familiale Rauch se trouve au cimetière Saint-Exupère.

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

Léonore : site internet de l'Ordre de la Légion d'honneur - dossiers Henri, Nicolas et Charles-Gabriel Rauch

Mémoire des Hommes : site internet de la Grande guerre - fiche Rauch Charles-Gabriel

Livre d'or des officiers supérieurs morts pour la France 1914-1918

Lavigne (Bertrand) : Histoire de Blagnac, page 291 "Garnison d'artillerie à Blagnac"



Annexe 2

Le poilu Tinard

Fils de François, maçon, et de Jeanne Pagès, passementière, Edouard Pascal Tinard voit le jour à Blagnac le 5 janvier 1873. Âgé de quarante ans au début de la Grande Guerre, il est incorporé au centre de recrutement de Toulouse puis intègre le 133^e régiment d'infanterie territoriale. Ces unités composées de soldats âgés de trente quatre à quarante neuf ans jugés trop vieux pour combattre sont, au début du conflit, relativement éloignées des positions allemandes. Hélas, dès les premiers mois de guerre, les pertes humaines sont énormes et doivent être remplacées. Conséquence, les fantassins territoriaux sont envoyés, à leur tour, en première ligne.

Edouard Tinard combat dans les Vosges en 1914 et 1915, dans la Somme en 1916 et en Champagne en 1917. Le grade de sergent obtenu après plusieurs faits d'armes atteste son courage et son endurance. Seul le climat glacial de 1917 aura raison de lui. Le site internet "météo" nous révèle la rigueur des températures, subies cette année là par les combattants :

"Février, vague de froid exceptionnelle : Mars, abondantes chutes de neige notamment à Paris ; Avril le plus froid depuis 1837 et neige abondante sur la moitié nord du pays"

Atteint de pleurésie hémorragique, Tinard est envoyé à l'hôpital temporaire n° 9 de Chalons-sur-Marne où il s'éteint le 26 mai 1917. Il n'est pas mort au combat mais de maladie contractée au service. D'autre part, son incorporation s'est effectuée à Toulouse et non à Blagnac. Cela explique probablement l'absence de son nom sur le monument aux morts de son village natal.

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

Site internet "Terre des Hommes"

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom TINARD
 Prénoms Edouard - Pascal
 Grade Sergent
 Corps 133^e Régiment I. d'Infanterie
 N° 12589 au Corps. — Cl. 1895
 Matricule. 1988 au Recrutement Toulouse
 Mort pour la France le : 26 Mai 1917
 à L'Hôpital temporaire n° 9 à Chalons sur Marne
 Genre de mort Maladie (Pleurésie hémorragique)
 Né le 6 Janvier 1873
 à Blagnac Département H^e Garonne
 Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon) }
 à défaut rue et N°.
 ne figure pas aux registres des
 font. Lettre DCS à Chalons & Saone
 Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le _____
 à D.D. Blagnac (H^e Garonne)
 N° du registre d'état civil _____

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Numéros spéciaux



Les Blagnacais pendant la Grande guerre



Blagnac et ses rues



Les Blagnacais pendant la Seconde guerre mondiale



La Retirada : d'autres témoignages

En novembre 2009 et en novembre 2013,
nous avons recueilli et présenté dans les numéros
38 et 46 de la revue "Blagnac, Questions d'Histoire"
de nombreux témoignages consacrés à l'Histoire
tragique de la Retirada.

Aujourd'hui, nous publions celui de Pili Fabia et,
comme nous l'avions fait dans le numéro 46 pour
Rose Dubost-Contreras, nous laissons la parole aux
descendants des réfugiés espagnols installés un
temps à Blagnac : Michel et Simon Roca,
Marie-Hélène Roman-Roca et Jean Padilla,
que nous remercions infiniment.

Gonçal Roca

par Michel Roca et revu par son fils, Simon

Lors du décès* de Gonçal Roca, en octobre 1998, son fils Michel lui a rendu un émouvant hommage pendant la cérémonie de crémation.

Quatre drapeaux. Quatre bouquets. Quatre bouquets pour illustrer une vie. Le drapeau, le bouquet catalan, quatre barres rouges (rouge sang) sur fond jaune. Le drapeau (le pays) que tu as le plus aimé dans la vie, le collant partout dans ta chambre, ton atelier et dans la rue ; le mettant à la boutonnière, à la cravate et même aux bretelles, celles-là même de ton habit de mort. Il est juste également que le drapeau catalan entoure le cercueil. C'est le drapeau de ta première patrie, de ta langue maternelle.

Le drapeau français. Le bleu, le blanc, le rouge. La France aura été par la force des choses et de l'histoire ta seconde patrie. Une France encore et sans doute toujours, malgré tout, généreuse et ouverte à l'étranger. La France où sans doute tu as commencé par être mis dans un camp, mais la France aussi qui t'a donné du pain et des amis, de fraternels compagnons.

Les couleurs du drapeau de la République espagnole. Le rouge, le jaune et le violet. Toute ta vie tu as combattu pour la République espagnole et surtout pour les valeurs républicaines. Malheureusement la République espagnole n'a eu qu'une brève existence mais combien importante pour ta vie : la guerre d'Espagne, l'assassinat de Luis Companys et combien d'autres événements s'y sont déroulés.

Le drapeau de l'Espagne. Le jaune et le rouge. C'est Rose, c'est nous aussi, tes enfants, qui avons voulu sa présence. Peut-être parce que nous nous sentons un peu moins catalanistes que toi et que l'Espagne est toujours au fond de nos cœurs.

Quatre bouquets, quatre drapeaux, pour résumer une existence inscrite dans l'Histoire.

La guerre d'Espagne. Cette guerre d'Espagne. Comment ne pas commencer par elle ? Combien de fois ne l'as-tu pas évoquée à table, le soir ou au cours de promenades et en toutes occasions. A cause d'elle, de la défaite, qui a été sans doute l'événement majeur de ton existence, tu mourras loin de ta patrie, de ton sol natal, de ton petit village médiéval de Guimerà, province de Lleida, de la terre catalane, de l'Espagne enfin. Le village de ton enfance, tu l'as aimé comme nul autre et tu as pu jusqu'à la dernière période y revenir, toujours y revenir pour faire la nique à l'exil, au déracinement, à la désolation qui comme le prophétisait Hanna Arendt seraient la marque du siècle. Tu as pu y revoir ta maison natale, ta famille, la famille du "fuster", du menuisier. Toujours, tu as accordé une grande place à la famille et aux liens familiaux, nouant et renouant les fils qui te reliaient à ta terre natale faisant des recherches généalogiques à ta manière, reconstituant (ou inventant) le blason de la famille Roca, visitant de manière incessante les uns et les autres.

**Même le temps
est retrouvé
Ce provisoire
des merveilles**

Jean Malrieu

Ton enfance n'a pas été d'un grand bonheur. Orphelin de père, tu es resté sans ressentiment pour une mère qui peut-être ne s'est pas beaucoup occupée de toi et dont tu nous a toujours caché le type de vie qu'elle menait à Barcelone. Car bien vite vous avez dû quitter Guimerà pour aller vivre à Barcelone. En fait tu as été un enfant de la rue, comme tant d'autres, livré à lui-même dans les artères de la métropole catalane. Il fallait que la graine soit bonne pour qu'elle ne tourne pas mal. La graine était bonne. Dans la misère tu as dû travailler très tôt. Tu aurais aussi pu mal tourner. Mais, malgré les déterministes de tout poil, ceux qui accusent toujours la société et jamais l'homme, tu as prouvé qu'il y a bien en chaque homme la possibilité, quel que soit le milieu, de ne pas être corrompu par lui et de rester, de devenir aussi un enfant et un adolescent honnête,



Gonçal à 7 ans

puis un homme juste.

Tu as été, entre autres petits métiers, garçon coiffeur. (Toute la vie on viendra d'ailleurs se faire couper les cheveux par toi. N'est-ce pas Simon ?). Dans un salon de Barcelone tu as même malencontreusement coupé l'oreille d'un client qui mettant la main à la tête et la retirant tachée de sang, est parti en courant sans demander son reste et sans payer. Je vois la colère de ton patron.

Il faut imaginer Barcelone entre les deux guerres. Quel creuset de mouvements, d'idées, de tendances, d'hommes, de femmes, de marchandises sur le port, de trafics, d'espoir et de libertés. Quel sol pour les idées révolutionnaires de toutes sortes qu'elles soient anarchistes, libertaires, communistes ou trotskystes. Quelles revendications pour une langue, une nationalité, un changement de statut et de régime. Les idées nouvelles du siècle, bonnes ou mauvaises, l'histoire jugera, trouvent à Barcelone un terreau inimaginable. Tu participes de ces mouvements. Végétarien et naturaliste, tu es même un certain temps frugivore strict. Car on ne peut changer la société que si l'on change en même temps le corps. C'est tout un. Tu participes à des manifestations de révolte contre le roi et la royauté (le pitoyable Alphonse XIII). Les cris sur les Ramblas de "A Mort al Rey !" te valent bien des déboires. Une autre fois le drapeau catalan fièrement affiché à la boutonnière (n'oublions pas que les quatre bandes rouges sur fond jaune figurent des traces de sang) te valent un bon passage à tabac. Tu fréquentes les rangs anarchistes. Tu es de toutes

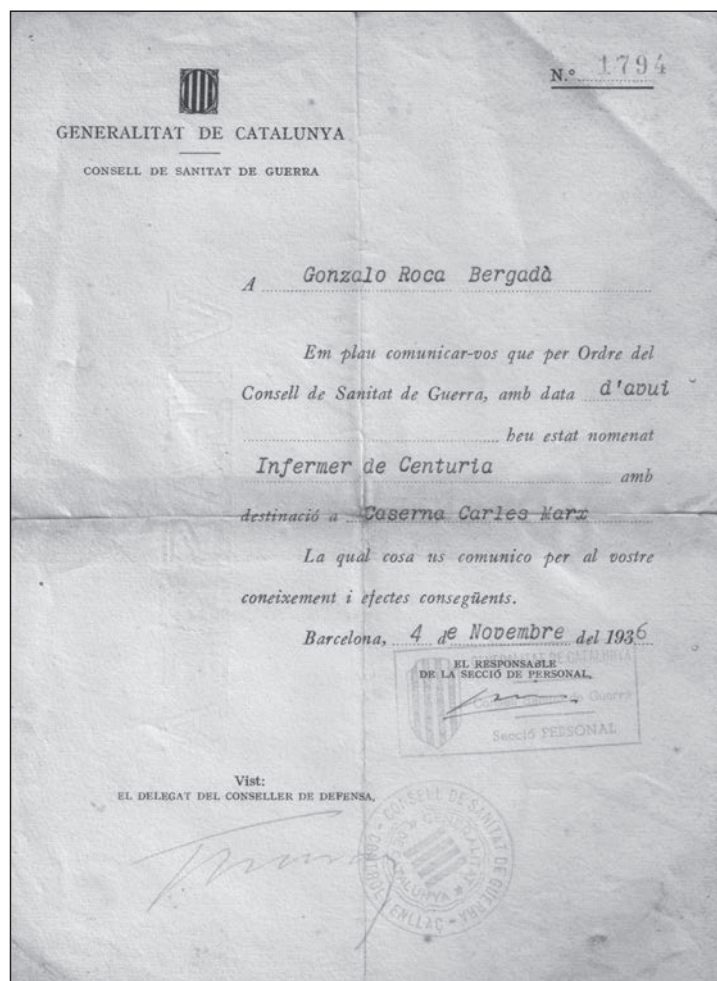
les manifestations, les révoltes et même les révolutions. Peut-être par une sorte de prédestination au pacifisme tu récupères lors du pronunciamiento de Franco, dans une armurerie, une carabine qui se révèle être une carabine à flèches. Elle fera bien l'affaire. L'important, c'est d'être armé. Il est cinq heures du matin. A ce moment ce sont les syndicats anarchistes qui se soulèvent principalement pour faire barrage au généralissime. Ils font face à des soldats que l'on a drogués et intoxiqués. Déjà, vous combattez quasiment à mains nues, à armes inégales.

J'imagine maintenant ta vie à Barcelone à l'époque, en pleine jeunesse, en pleine beauté, quittant le travail dans une "calle" obscure du Barrio Chino. Je t'imagine aller retrouver ou convaincre d'autres camarades qu'il faut, vite, changer le monde. A l'époque, tu habites une petite chambre dans une maison close qui appartient au père d'un ami. Au fond de toi, tu me l'as confié et confirmé ces jours-ci, au fond du fond tu es et tu restes anarchiste, désirant une disparition immédiate ou tout au moins rapide de l'État, le plus froid des monstres froids. L'Espagne, la Catalogne ont été un des foyers historiques les plus importants de la pensée et de l'action libertaires (la C.N.T, la F.A.I), tu n'échappes pas aux grands courants de l'Histoire et l'histoire ne t'échappe pas.

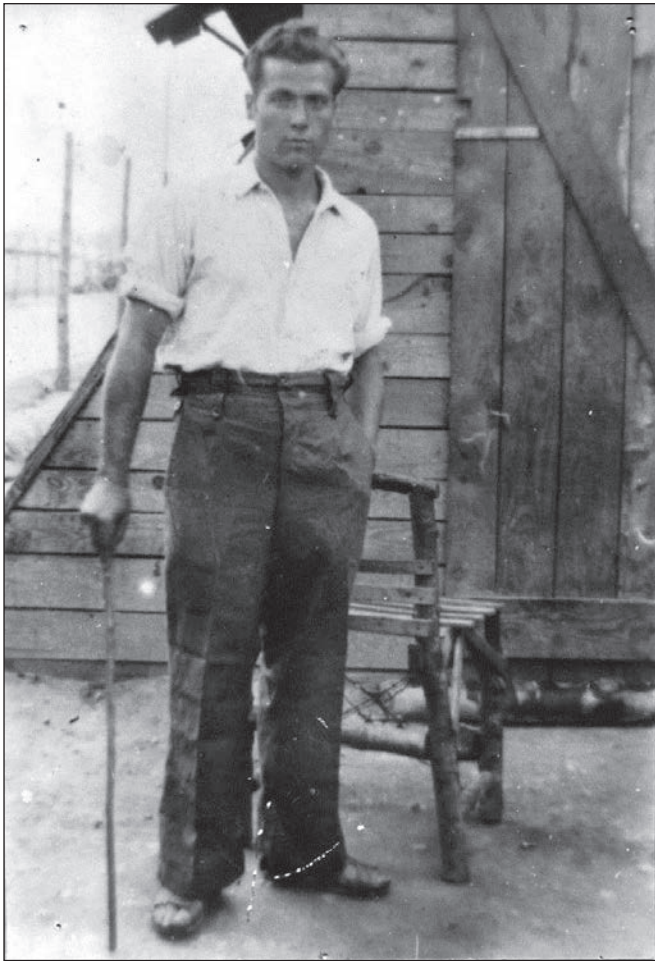
Après une période aussi troublée, instable, où de nombreux pays de l'Europe cherchent leur voie au travers de la montée des idées extrémistes, où Hitler en Allemagne suit depuis les années 20, depuis 1933, son funeste chemin, où la France connaît les journées de février 34 et où s'installe le Front Populaire, l'Espagne voit donc en 1936 éclater la guerre civile par la trahison et le coup d'état du général Franco. Tu es, bien entendu, du côté de la République, comme tous les catalans progressistes. Tu t'engages dans les rangs des troupes anarchistes, puis ayant fait l'expérience d'une certaine désorganisation, de pas mal d'injustices et d'intimidations dans les petits villages, tu rejoins les rangs communistes. L'atmosphère du temps est bien retranscrite, comme tu me l'as dit, par le film de Ken Loach "Land and Freedom". Pacifiste convaincu, tu refuses de porter une arme et tu deviens "practicante", infirmier militaire. Il n'y a rien de pire qu'une guerre civile. Les horreurs de la guerre d'Espagne, chacun les connaît. Ici la ligne de partage, la guerre passe par le front mais aussi au sein même des familles. Aux combats qui opposent les deux principaux camps se surajoutent les querelles qui opposent les rangs républicains : anarchistes, communistes, trotskystes. Au sein même de notre famille, du côté de ma mère, de ma grand-mère, le déchirement a été total et les morts nombreux (trois frères de ma grand-mère Marguerite). La guerre, c'est aussi l'occasion de connaître des amitiés et une fraternité intenses, mais aussi une misère totale. Pas de pansements, pas de médicaments pour soigner les blessés. Un tel a une peur intense de la mort, un tel, le bras arraché, exhorte ses camarades à l'attaque, un tel dans la tranchée affirme vouloir "vivre comme un cochon, comme un bourgeois, comme le plus cochon des cochons, le plus bourgeois des bourgeois", un tel meurt à côté de toi lors d'un bombardement alors que tu le soignes, etc... Miraculeusement tu ne reçois pendant la guerre aucune blessure. Les divisions mussoliniennes et nazies, dont la sinistre légion Condor, sont venu prêter main forte à Franco et mettre au point leurs machines guerrières. Ta division républicaine, la 27^e, la "Bruja", la sorcière, ta brigade, la 123^e se bat aux cotés des Brigades Internationales. Combien de fois ne nous as-tu pas raconté les avoir vues pleurer quand elles doivent quitter le front. Et toi, tu pleures aussi. C'est l'heure en France de la politique de la "non intervention" de Blum et du gouvernement à dominante socialiste, malgré l'opposition des communistes et de Pierre Cot. J'aurai, sachant cela, toujours du mal à voter socialiste...

Ta mère, Amparo, a la volonté sans faille (pour fuir les créanciers elle vous avait amené à Lourdes, toi et ton frère, avant la guerre, à pied et en poussette ! Quelle épopée, narrée par ton ami Basset !). Ta mère est venue te voir au front sur l'Ebre et a même déclenché quelques rafales de mitrailleuse sur l'ennemi. Au front tu reçois des lettres de ta marraine de guerre qui soutient le moral du soldat républicain, elle s'appelle Rose Oliver et un jour, elle sera ton épouse.

Finalement la guerre est perdue. 1939. La retraite. Tu franchis la frontière française, vous jetez les armes, vous êtes misérables, dépenaillés, affamés, malades. Tout de suite on vous met dans des camps. Saint Laurent de Cerda. Vous pensez encore pouvoir revenir en Espagne. C'est un fol espoir. Après une évasion, on vous conduit à Marseille. Puis au camp de triage de Perpignan, un ancien haras de remonte. Hommes 40, chevaux 8. Toutes les 24 heures, un petit morceau de



Affectation en novembre 1936. Sietano (Huesca) 5-11-1936



Bram, novembre 1939

pain. Puis c'est le camp d'Argelès. Allergique à l'eau de mer, tu tombes malade. On te transfère vers le camp de Bram dans l'Aude. La vie au camp est affreuse, mais là aussi les communistes s'organisent : pour soutenir les plus faibles, pour continuer à s'éduquer et à résister, pour, aussi, jouer aux échecs. On ne saurait trop dire la solidarité et la fraternité qui règnent dans les camps et qui permettent de survivre.

On demande des volontaires pour aller travailler dans des fermes normandes. Tu pars donc en Normandie, dans l'Eure. A la ferme, tu effectues de durs travaux agricoles et tu coupes aussi les cheveux. Nous avons une photo de toi devant un grand pressoir à cidre.

De la ferme tu vas travailler dans un camp d'aviation tout proche pour faire des travaux de terrassement. Tu es déjà dans la résistance. Tu es payé. Tu envoies de l'argent à la famille de Rose qui habite rue du Général Compans à Toulouse, près de la gare Matabiau. Tu as un point de chute et une adresse à Paris. Tu t'y rends chaque mois pour ramener de la propagande antinazie. Le parti espagnol te demande d'occuper les fonctions de secrétaire général du Parti à Paris. Tu acceptes à condition de n'avoir aucune arme et de ne tirer sur personne. A l'époque le mot d'ordre est "à chacun son soldat allemand" (début 1942). Tu vis la clandestinité, les planques, le couvre-feu, etc... La misère matérielle est grande. Tu maigris de quinze

kilos en trois mois avant d'être relevé de ce poste épuisant. Mais à cette époque, parmi les guérilleros espagnols, l'idéal est fort, la foi intacte. Tu traverses encore la résistance sans blessures et sans tomber malade. Tu te maries avec Rose (la "Rosita" comme je l'appelle aujourd'hui). Revenu sur Toulouse tu participes à la résistance liée à la F. T. P-M. O. I.



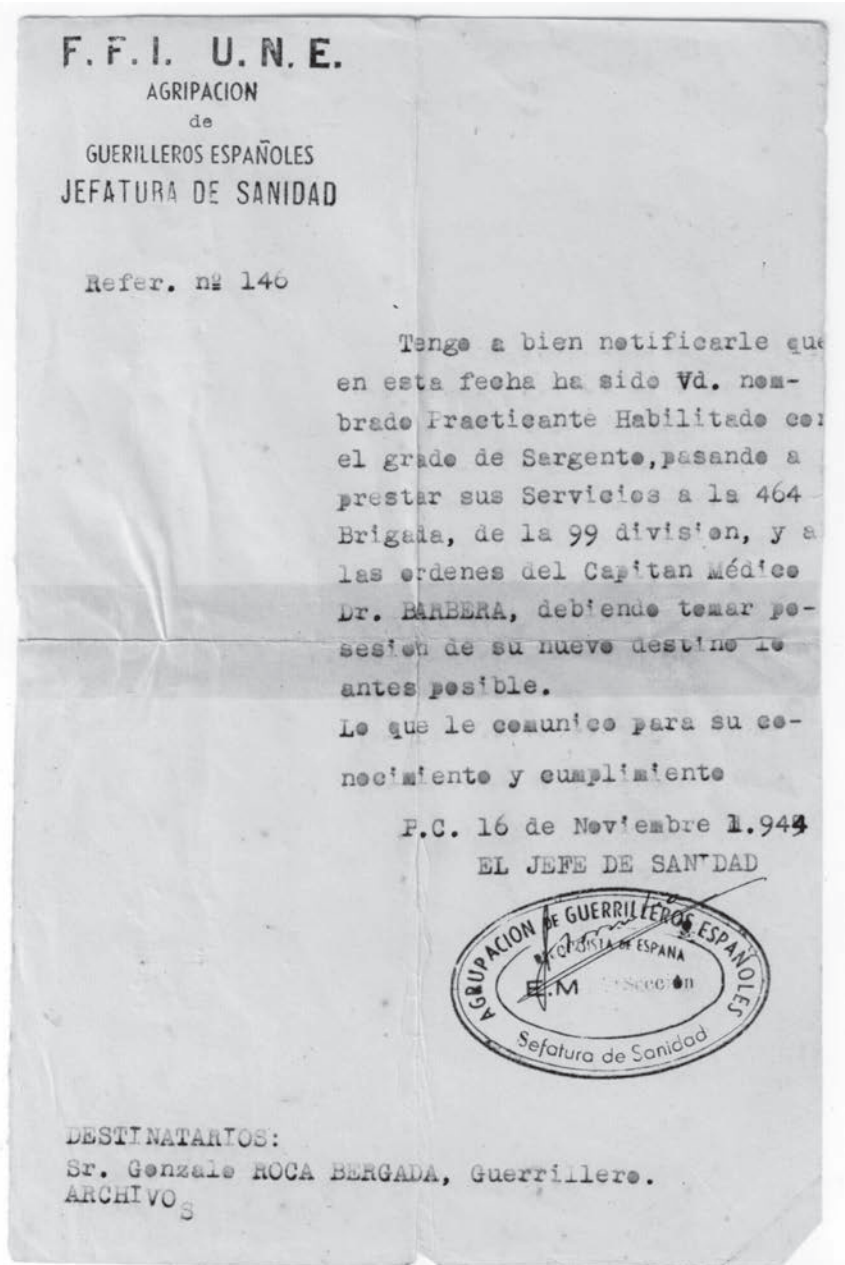
Gonçal Roca (au centre) en Normandie, début 1940

La maison de la contrescarpe d'Aurore Bleys à Gaillac, que tu vas rencontrer plus tard à Blagnac, est un des centres secrets de la M. O. I. La rencontre avec Aurore, la "Mère" est une des grandes rencontres de ta vie, comme plus tard de la mienne. En effet, tous deux vous êtes passionnés de spiritualité hindoue. Vous lisez les textes de Shri Aurobindo, Shri Ramas-krina, la Baghavada Gita, etc... Tu l'inities à de nombreux textes. Elle t'appelle "mon maître".

Je revois encore tous ces ouvrages édités par Jean Hébert. J'en conserve quelques uns très précieusement. Résistance et spiritualité ne sont pas incompatibles. La maison d'Aurore à Saint-Paul de Mamiac est aussi un foyer de résistance. André Wurmser s'y cache de nombreux mois. Aurore y abrite Jean Eterstein qu'elle a arraché à la milice et à la Gestapo. Nous passerons toutes les vacances à "Mon refuge", chez Aurore, à Saint-Paul jusqu'en 1968 où à votre tour vous achetez une maison dans le hameau.

Vous habitez dans une petite maison de Blagnac au fond du parc de Théophile Bleys, Théo, un des frères du premier mari d'Aurore qui est mort à la guerre en 1918. C'est là que naissent Marie-Hélène en 1944 et moi-même en 1949. Après la libération, en hiver 1945, alors que tu es employé à la S. N. C. A. S. E. qui deviendra après Sud Aviation, tu participes avec une poignée de communistes espagnols à "l'épopée du Val d'Aran".

De votre cellule de trente membres à Blagnac avec Ernesto Garcia, dont la femme a longtemps tenu une mercerie au centre de Blagnac, vous n'êtes que deux à partir. Tu laisses ta femme, ta fille qui a à peine quelques mois, ton travail. Vous pensez alors pouvoir reconquérir l'Espagne dont le P. C. E. pense qu'elle va tomber comme un fruit mûr puisque sont tombés Hitler et Franco. L'épisode est tragique, car déjà les cartes se sont recomposées en Europe et l'Amérique voit en Franco un allié contre le communisme. L'épopée fait long feu. Vous pénétrez de quelques kilomètres en terre espagnole. Mais très vite les nationalistes vous opposent les troupes d'élite, la légion étrangère, "el Tercio". Vos combat-



Certificat guerrillero Val d'Aran



Carte de guerrillero



SOCIÉTÉ NATIONALE
DE CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES
DU SUD-EST

SIÈGE SOCIAL
6, Avenue Marceau
PARIS (8^e)

TÉL. ELYSÉES 08.71

TÉLÉGRAMMES:
AEROSUDEST - PARIS

R. C. SEINE 272.095 B
N^o D'ENTREPRISE 270.75.108.003

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.700.000.000. DE FRANCS.

USINES DE TOULOUSE
TÉL. : Capitole : 64-54
6 lignes groupées

TÉLÉGRAMMES
AEROSUDEST-TOULOUSE

CH. P^o TOULOUSE 568 33
R. C. TOULOUSE 3066 B

USINES DE TOULOUSE
57, Chemin du Sang de Serp

LE 19 Décembre 1952

RECOMMANDER A.R.

N/Réf.:

V/Réf.:

Monsieur ROCA Gonzalo
Rue du Dr Guimbaud

BLAGNAC. (Hte-Gne)

Monsieur,

En participant au mouvement de grève illégale du 19 décembre 1952, vous avez commis une faute lourde et rompu le contrat de travail qui vous lie à notre Société.

Vous devez noter, en conséquence, que vous êtes rayé de nos effectifs à partir de la date précitée.

Recevez, Monsieur, nos salutations.

S. N. C. A. S. E.

USINES DE TOULOUSE

Le Directeur

Licenciement pour grève

tants sont laminés. Ceux qui ne sont pas morts ont les pieds ou les mains gelés. Encore une fois il faut se retirer et Franco mourra dans son lit.

A la S. N. C. A. S. E., à Sud Aviation, future Aérospatiale, où tu es embauché d'abord comme manœuvre, sur les chantiers, par esprit de tolérance, de respect et d'amitié, tu fais le ramadan avec tes compagnons venus du Maghreb. Au cours d'une altercation, un ouvrier menace de te tuer. Tu te mets à genoux, tu écarter la chemise et tends ta poitrine vers le belliqueux : "Si tu veux me tuer, tue-moi !". Attitude désarmante, courageuse et juste.

Actif militant syndicaliste et politique, tu participes à toutes les grèves, à toutes les actions revendicatives. Jusqu'au lock-out de 1955 où, avec quelques camarades, tu es mis à la porte, pour cause de militantisme, de la grande usine d'aviation. Quelques jours après tu devais intégrer le bureau d'études comme technicien, dessinateur industriel. Par un travail acharné des cours du soir de l'école d'entreprise, tu as franchi toutes les étapes qui mènent de l'ouvrier spécialisé (O. S.) à l'ouvrier hautement qualifié (O. H. Q.) en ajustage, puis au bureau d'études. Mais en cette période de luttes de classes intenses, on ne veut pas des militants communistes, aussi compétents soient-ils. Tu es alors inscrit sur une liste noire ou une liste rouge que les patrons se transmettent

et qui met à l'index les militants.

Bien entendu, ni Potez, ni Dassault, ni Bréguet ne t'embaucheront. Tu te reconvertis alors dans l'automobile, déqualifié de fait par la force des choses. Tu redeviens tôlier, chaudronnier, notamment à Sud Automobiles. Mais tu t'es toujours intéressé à la radio, suivant, là aussi avec méthode et assiduité des cours par correspondance dont je revois encore les fascicules de l'École Universelle. Tu construis de petits postes à galène, à lampe. Puis des postes plus conséquents auxquels tu ne mets pas toujours une "carrosserie". J'entends encore les grésillements, le fading de leurs haut-parleurs. La radio, en dehors de son intérêt purement technique, est surtout un moyen de communiquer avec le monde entier. Radio amateur indépendant, je te revois écouter tous les pays du monde, l'Espagne bien sûr, mais aussi radio Pékin ou Hilversum, en notant sur de multiples carnets les heures et les fréquences, le tout pointé sur une mappemonde fixée au mur. Tu commences à réparer les postes de radio des copains. Il y a toujours eu à la maison, une pièce-atelier, un antre où tu es le seul à régner, avec un bureau, un établi, des étagères remplies d'objets techniques, de revues, d'outillages divers : fer à souder, perceuses, résistances, condensateurs, potentiomètres...

Un jour, tu réponds un peu par hasard à une annonce de La Dépêche qui demande un réparateur en électricité et électronique. Ainsi commence, de manière surprenante, ta carrière dans les flippers. Tu es embauché par Monsieur Ladevèze, propriétaire du Café le Cardinal, place Wilson, qui a une exploitation de flippers. Au début avec beaucoup de peine et d'angoisse, puis avec plus de facilité tu entres dans cette nouvelle profession, réparant les flippers soit dans les cafés, soit à l'atelier. Je te revois encore noter chaque jour, panne après panne, les symptômes, l'analyse, la solution. Je te revois dans les ateliers du Cardinal, de la rue Lafaille en plein quartier chaud de Denfert-Rochereau. Là aussi tu deviens un très bon technicien.

Après quelques années d'ouvrier réparateur, tu saisis, je ne sais par quelle soudaine témérité en ce domaine, l'opportunité de racheter une petite affaire en perte de vitesse, de te lancer comme travailleur indépendant. Tu deviens artisan à ton compte. Je me souviens des premières machines, ces premiers modestes flippers à la caisse rectangulaire, au fronton étroit et un peu austère, identiques à ceux que l'on voit dans les films américains, comme dans "Un homme est passé". Je revois leurs frontons désuets, leurs compteurs mécaniques. J'entends le bruit de la bille d'acier contre les "bumpers". Je revois la rue du Sénéchal où maman est maintenant concierge. Nous vivons dans la loge, très modeste appartement composé de deux parties séparées par un porche cocher. Ton atelier est au fin fond d'un dédale de couloirs. Je t'aide souvent, mais assez mal, à transporter les flippers démontés de la cour à l'atelier et retour. Je revois les juke-boxes, les fameux Wurlitzers, les baby-foot, les disques, les 45 tours à succès. Avec Rose qui s'occupe des relations publiques, tu pars tous les jours en tournée, réparer les machines, faire les caisses. Il m'arrive de "piquer" quelques pièces de vingt centimes dans les petits sacs de jute posés dans la cuisine... Malgré cela, l'affaire prospère peu à peu, s'agrandit, se modernise. A la retraite tu la confies en rente viagère à Jean, mon beau-frère.

Marie-Hélène et moi continuons des études, car à la maison les études et le savoir sont sacrés. Nous sommes aussi plongés dans la ville, le militantisme, mais la maison est toujours ouverte, le 9 de la rue du Sénéchal devient un petit lieu stratégique et de réconfort, à deux pas de la place du Capitole, au cœur de la cité. La maison est ouverte à la jeunesse étudiante, aux amis, à toutes les bonnes personnes. Il y a toujours des animaux à la maison, des chats. Tu aimes bien les éduquer, leur apprendre à sauter, à ne pas voler la nourriture. Tu leur apprends avec beaucoup de patience et de sagesse, à cohabiter, obtenant qu'un chat accepte la présence d'une colombe sur son dos!

A la retraite, tu peux développer à fond tes passions.

La passion de la famille bien sûr et la passion de la Catalogne qui sont étroitement liés. Tu fais de nombreux voyages en Espagne, à Guimèra, à Barcelone. Tu es membre actif du Casal Català où tu retrouves tes compatriotes et amis de toujours. Tu fais partie du bureau. Tu écris des articles

autobiographiques mais aussi sur Ramon Llull pour le bulletin (Butlleti). Tu ne rates aucun Applec de sardanes.

La passion de la radio et de l'électronique continue. Tu fais partie de la génération qui a vu la naissance de la télévision et que cet objet fascine. Tu as enfin les moyens d'acheter du bon matériel. Tu achètes ce qu'il y a de mieux en matière de radio, de télévision, de vidéo. Tu filmes, tu enregistres, tu classes, tu projettes.

La passion de la photo aussi. Depuis la prise de vue jusqu'au tirage en couleur. Tu suis des stages, tu te perfectionnes. Tu photographies beaucoup la famille, les amis. Tu photographies pour le Casal Català, pour les Guérilleros, pour le club de Penne du Tarn, etc... Bien entendu nous ne sommes pas toujours d'accord sur la qualité esthétique des images.

A quatre-vingt ans, tu commences à t'intéresser à l'informatique.

Presque vingt ans d'une retraite bien remplie, pleine et, je le crois, heureuse. Et puis la maladie, le cancer, découvert il y a deux ans. Deux ans de lutte obstinée et sereine contre la maladie, la douleur, la mort. Deux années de stoïcisme qui forcent notre admiration et notre respect. Sans l'oubli d'un seul médicament, d'une seule séance de thérapeutique. Sans une plainte face à la douleur constante, croissante, à peine effacée par la morphine. Sans que l'entourage, en aucune manière, n'en pâtisse. Avec toujours un peu d'humour, un petit clin d'œil, un sourire amical et complice. Un combat serein, inégal, immémorial.

Qu'elle chance d'avoir eu un tel être pour père.

Adieu papa. Adieu Gonçalet.

** Ses cendres, mélangées à de la terre de son village natal recueillie longtemps auparavant par lui-même, ont été dispersées au cimetière de Barcelone en présence de toute sa famille, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants.*

L'exode français en 1940

écrit en Catalan par Gonçal Roca et traduit par sa fille, Marie-Hélène.

Exilé en France à la suite de la guerre d'Espagne, j'étais garçon d'étable dans une ferme, dans un petit village de quatre maisons, Champigny la Fontelaye, dans le département de l'Eure. La propriété avait quatre vingts hectares et mon travail consistait principalement à m'occuper de 25 vaches, 6 cochons, un petit troupeau de moutons et quelques autres animaux de basse-cour et si je ne leur donnais pas à manger au bon moment, on ne s'entendait plus.

Le maître de la ferme était mobilisé et c'était sa femme et son père qui dirigeaient l'exploitation. Dans la maison vivaient la patronne, son fils Claude âgé de trois ans et sa fille Monique de trois mois. Il y avait aussi en plus du grand-père assez vieux un jeune charretier Janot qui se chargeait de tous les travaux où les chevaux sont nécessaires et un vieux de quatre-vingt ans qui s'occupait du jardin. Il avait parcouru toute la péninsule ibérique en distribuant de la propagande anarchiste. C'était un homme de très bonne compagnie et une véritable encyclopédie ambulante.

Nous tous plus quelques saisonniers nous formions une grande famille paysanne, nous entendant tous très bien.

Les Allemands avaient commencé à envahir le territoire et comme mon inquiétude s'accroissait avec le bruit des canons, je demandai la permission d'aller en vélo du côté des détonations, sans m'éloigner de plus de trente kilomètres pour essayer d'obtenir des informations. Contournant Évreux, la capitale de l'Eure je trouvai les habitants de Bonneville-sur-Iton en pleine évacuation, finissant de charger le peu de véhicules encore disponibles, convaincus que "les boches" comme ils disaient occuperaient le village le jour même.

Extrêmement affligé par ce spectacle de désolation, je voulus revenir à la ferme en traversant Évreux ; j'étais presque arrivé au centre de la ville quand les célèbres avions Stuka commencèrent pour la première fois à bombarder cette ville sans défenses sans autre objectif que de détruire et terroriser la population. Ce fut une scène horrible : une profusion de bombes accompagnées de leur sifflet strident qui à lui seul glaçait le sang, les édifices qui tombaient, les gens qui courraient dans tous les sens sans bien savoir quoi faire et moi qui demandais autour de moi le meilleur chemin pour quitter la ville sans me tromper de direction.

Ces moments qui ne s'oublient jamais et qui me rappellent, par analogie, un jour de septembre 1936. Prêt avec mes camarades à donner l'assaut au village de Sietano dans la province d'Osca nous vîmes des avions arriver que nous ne parvenions pas à identifier, lorsque une pluie de bombes de petite dimension nous tomba dessus. Quand ils partirent, je me retrouvai au pied d'un olivier ; griffant la terre pour creuser un trou où me cacher.

A la ferme tout le monde m'attendait pour avoir des nouvelles. Je leur dis qu'étant donné que j'avais combattu contre eux et que je n'avais aucune garantie sur ce qui m'attendait s'ils m'attrapaient, je fuirai avec le vélo essayant de ne pas tomber entre leurs mains. Mais si j'étais français comme eux, je ne bougerais pas d'ici parce qu'il n'y avait aucun front de bataille et que les soldats passeraient comme s'ils faisaient une promenade.

Les gens de la ferme n'étaient pas d'accord entre eux sur la conduite à tenir et moi j'avais déjà le pied sur la bicyclette pour partir quand la patronne me demanda d'aller à la gendarmerie de Saint-André de l'Eure à quelques cinq kilomètres de là pour leur porter le message suivant : "Monsieur le gendarme, je suis Mme Fessar de Champigny. Mon mari est mobilisé, je me retrouve seule avec mon père de 75 ans et deux enfants en bas âge. Devant la situation présente, que me conseillez-vous de faire ? Dois-je rester ou partir ?"

Je frappai à la gendarmerie sans résultat. Je fis le tour du village et je me rendis compte que toutes les portes et les fenêtres étaient fermées et les rues vides. Tournant au coin de rue, une troupe de soldats français tremblants m'obligèrent à me jeter à terre et à ne pas bouger si je voulais avoir

la vie sauve. Il faut que je précise qu'en ce temps là j'avais les cheveux si blonds que les gens me prenaient plus pour un Allemand que pour un Espagnol.

La situation éclaircie, le lieutenant qui commandait la patrouille écrivit sur le papier de la patronne qu'il lui conseillait de partir au plus vite parce que l'ennemi arrivait.

Suivant ce conseil (qui me paraissait très mauvais) elle décida d'abandonner la ferme. Je fis partie de la caravane qui se composait d'une grande charrette tirée par quatre chevaux conduite par le charretier Alfred et une tartane conduite par le grand-père Louis.

La maîtresse partit avec la voiture et les deux enfants. Si tout allait bien nous devions nous retrouver aux alentours d'Orléans à quelques 130 kilomètres de la ferme. Charrette, tartane et voiture étaient chargées à verser d'objets utiles et de nourriture pour les personnes et les chevaux. Nous trouvons la route pleine de véhicules de toutes les époques et de gens de tous les âges épouvantés par les canonnades proches et le passage constant d'avions.

Comme il fallait s'en douter nous ne nous retrouvâmes pas avec Madame Fressar au lieu convenu et le garçon charretier qui essayait de la trouver fut fait prisonnier par les Allemands.

Je me trouvai alors dans une situation bien difficile car, si je savais mener un cheval par le licol je n'en avais jamais conduit quatre avec cette grappe de rênes, surtout sur une route si encombrée. En ce mois de juin si chaud, moi, j'avais des sueurs froides.

Tant bien que mal et à marche forcée nous dépassâmes Châteaudun et nous quittâmes la route pour faire manger les chevaux et nous reposer un peu car nous n'en pouvions plus.

Je retournai sur la route tout en mangeant un morceau de pain pour voir si je voyais passer la maîtresse ou le garçon. Il n'y avait pas deux minutes que j'étais là qu'une patrouille de tankistes français m'entoure, me menaçant avec d'imposants pistolets. "Ne bouge pas si tu ne veux pas qu'on te descende ici-même". Une nouvelle fois ma blondeur me jouait un mauvais tour.

Mes explications ne comptèrent pour rien. Quelqu'un les avait informés de la présence d'un espion, moi sans doute. On me conduisit au P.C. où le capitaine m'interrogea durement. Je voyais les choses fort mal parties autant pour moi que pour le pauvre grand-père, sûrement désespéré de ne pas me voir revenir et des canonnades et coups de feu chaque fois plus proches.

Il y avait une heure que j'étais prisonnier quand les obus allemands, heureusement pour moi, commencèrent à tomber autour des tanks. À peine le temps de dire amen et tout le détachement disparut, me laissant seul. Devais-je fuir rapidement ou revenir sur mes pas pour retrouver le grand-père ? En conscience je ne pouvais l'abandonner, même si cela devait me coûter la vie.

Vous pouvez imaginer la joie qu'il eut lorsqu'il me vit. Agenouillé, il remerciait tous les saints de la terre et m'embrassait si fort qu'il me faisait perdre la respiration. Je le pressai de continuer le trajet mais nous n'eûmes pas le temps de revenir sur la route : Châteaudun était tombé et les premières troupes allemandes passaient devant mes yeux en larmes.

Comme si rien n'était arrivé, les Allemands nous firent retourner à la ferme où cinq jours plus tard arriva Madame Fressar qui nous expliqua qu'elle aussi avait eu très peur.

Un soir travaillant dans un champ avec un compagnon, je trouvai un Mauser en bon état, chargé de cinq balles qu'un soldat français avait du abandonner. Moi qui suis d'un naturel pacifique et m'entends peu aux armes, je mis le cran de sécurité pour qu'il ne tire pas. Nous étions à trois cents mètres du village dont le clocher servait de poste d'observation aux soldats du camp d'aviation de Saint-André de l'Eure et je m'entendis dire à mon compagnon : Le général de Gaulle a dit que la France a perdu une bataille mais qu'elle n'a pas perdu la guerre et comme je suis d'accord avec lui je vais tirer sur le clocher pour qu'il résonne sur toute la France et que le combat continue.

Je croyais que la balle se partirait pas et j'appuyai sur la détente et par tous les démons de l'enfer la détonation fut retentissante.

Plus tard j'eus beaucoup de peine à éviter d'être arrêté, mais la résistance commençait et grâce aux sacrifices la France gagna la guerre.

Rose Oliver Exposito

par Marie-Hélène Roman-Roca et revu par son neveu, Simon

Simon Roca s'associe à sa tante Marie-Hélène Roman-Roca pour rendre hommage à sa grand-mère Rose Roca-Oliver.

Ma mère, Rose Oliver Exposito, est née en 1914 à Roda de Ter, village très industriel de Catalogne, à côté de Vic. Ses parents Marguerite et Francisco étaient tous deux travailleurs du textile. Elle aussi alla travailler en usine. Mon grand-père était responsable syndical. Rose alla faire l'école des cadres du PSUC et était une dirigeante politique pendant la guerre. Toute sa vie elle resta fidèle à Staline qui "leur avait donné des avions".



Portrait de Rose

particulièrement d'argent. Pendant la guerre, elle était devenue la marraine de guerre de mon père. Ils reprirent contact. Mon père lui envoyait de l'argent, puis il descendit de Normandie pour la retrouver à Toulouse où elle fut femme de chambre dans un hôtel, bonne à tout faire chez des particuliers...

Ils se marièrent en 1944 et allèrent vivre avec ses parents dans une petite maison de M et Mme Bleys, rue du Docteur-Guibaud, où vivait déjà mon père.

Pendant les bombardements du camp d'aviation, ils allaient tous, propriétaires et locataires, se terrer dans un grand trou qu'ils avaient creusé au fond du jardin. A la fin de la guerre ils firent tous ensemble un grand repas de fête. Les liens les plus affectueux, qui perdurèrent, s'étaient tissés entre eux.

Tant que dura l'occupation mes parents œuvrèrent pour la Résistance (Je possède encore un chemisier cousu de sa main dans une toile de parachute). A ce propos, bien que ce soit un peu hors sujet, je voudrais dire que ma mère a toujours rendu

Pendant la Retirada, évacuée de Barcelone à la dernière limite, elle fit la route en camion avec ses camarades, pourchassés par les fascistes. Arrivés à Campardon, ils subirent un terrible bombardement et dans un excès de désespoir mirent à sac la maison bourgeoise abandonnée par ses habitants où ils avaient trouvé refuge. De leur côté, mes grands-parents firent tout le trajet à pied à travers les Pyrénées.

Mis dans des camps, ma mère et ses parents se retrouvèrent grâce aux petites annonces. Ils étaient à Moulins, dans l'Allier, et firent un autre exode en 1940. Avant de revenir s'installer à Toulouse, ils allèrent travailler dans une ferme à Ambax à côté de L'Isle-en-Dodon, où la nourriture était plus assurée.

Ma mère gardait les vaches. Leur vie était très difficile, ils manquaient de tout et

N° d'enregistrement : 94 619/1035

Bénéficiaire de la
Convention de 1933
en vertu du Décret du 15-3-1945




Signature du titulaire :



Le Directeur de l'Office Français de Protection
des Réfugiés et Apatrides

CERTIFIE

que **MOLIVER RIERA Francisco**
demeurant à **Blagnac (H.G.)**
né (e) le **5 Mars 1880**
à **Manlleu (Barcelone)**
fils (fille de) **Francisco**
et de **Maria**
est réfugié (e) **Espagnol**
et qu'il (elle) est placé (e) sous la protection
juridique et administrative de l'OFFICE :

Ce CERTIFICAT est valable :
du **30/7/1956** au **29/7/1959**
Paris, le **30 JUILLET 1956**
Le Directeur,



NOTA. — Ce document ne dispense pas son titulaire de la carte de séjour.

N° d'enregistrement : 763240

Bénéficiaire
de la
Convention de 1933



Signature du titulaire :

39

GRATUITÉ
Décret 25.9.52
Art. 2-1°

Le Directeur de l'Office Français de Protection
des Réfugiés et Apatrides

RENOUVELLEMENT

CERTIFIE

que M.me **OLIVER Margarita née EXPOSITO**
demeurant à **TOULOUSE (Hta Gne) MASNOU**
né(e) le **21 DECEMBRE 1891**
à **MONTSENY (Barcelone)**
fils (fille) de **Manuel**
et de **Maria**
est réfugié (e) **Espagnole**
et qu'il (elle) est placé (e) sous la protection
juridique et administrative de l'OFFICE.

Ce certificat est valable :
du **29/1/1974** au **29/1/1979**
Paris, le **29 JUILLET 1974**
Le Directeur,



NOTA. — Ce document ne dispense pas son titulaire de la carte de séjour.

Carte de réfugiés de Francisco et Marguerite Oliver

hommage aux gendarmes de Blagnac qui prévenaient les intéressés lorsqu'une rafle était annoncée. Elle parlait en particulier "d'une pauvre famille juive" du village.

Pendant des années, durant l'été, j'ai vu chez mes parents un Parisien qui venait les saluer et parler d'autres temps. Je ne sais ni son nom, ni s'il était Blagnacais de souche ou réfugié, ce que je sais c'est qu'à 16 ans, il rampait sur le terrain d'aviation de Blagnac pour saboter les avions allemands.

Après la guerre mes parents contribuèrent à la création de l'hôpital Varsovie (verse le vin), aujourd'hui Ducuing. Exclue par la suite du PC espagnol pour des raisons de politique interne, ma mère garda toujours ses convictions communistes : en 1968, malgré son accent, on la vit vendre l'Humanité Dimanche à la criée, au marché aux puces de Toulouse place Saint-Sernin.

Je ne parlerai ni de son intelligence, ni de ses qualités de cœur, c'est le domaine du privé. Je suis cependant heureuse de lui rendre cet hommage car, comme dit le poète, elle a toujours gardé au cœur une plaie ouverte.

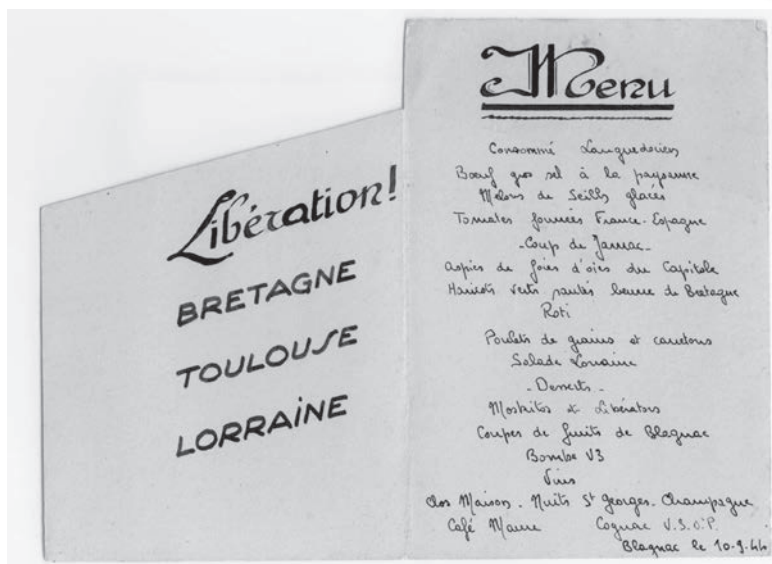


À la ferme près de L'Isle-en-Dodon

Récépissé de la demande de renouvellement de la carte de séjour



Menu 10 septembre 1944



Le parcours de Pili

par Sylvie Fabia-Garcia Fernandez

De Barcelone à Blagnac, en passant par les camps d'internement, le parcours de Pili, réfugiée espagnole.

II^e République espagnole : espoirs et désenchantements

Après la dictature de Miguel Primo de Rivera, le roi Alphonse XIII fait organiser les élections municipales de 1931 ; la victoire inattendue de nombreux candidats républicains entraîne son exil et la proclamation de la II^e République le 14 avril.

Cette République doit composer avec les déséquilibres sociaux, régionaux et spirituels, avec les conséquences de la crise économique mondiale de 1929, ainsi qu'avec l'écho des grandes luttes idéologiques entre communisme, fascisme et libéralisme, qui se déroulent en Europe. L'exaspération de tous les conflits rendant problématique le fonctionnement d'une véritable démocratie, le système politique s'effondre.



Proclamation de la II^e République

Alfonso Sánchez Portela - 14 avril 1931, Puerta del Sol Madrid

L'Espagne se déchire

En 1934, l'exacerbation croissante des tensions entre Espagnols culmine avec l'insurrection des Asturies, une province minière du nord-ouest de l'Espagne, que le gouvernement réprime dans le sang.



Prémonition de la guerre civile

Salvador DALÍ - 1936

Au printemps 1936, la victoire électorale du "Frente Popular" entraîne la résurgence de troubles civils et de violences réciproques. "L'Espagne se déchire – socialement et géographiquement – en deux camps qui s'affrontent violemment" (1) : les républicains et les nationalistes.

En juillet 1936, suite à un soulèvement militaire orchestré par des généraux sous prétexte de préserver l'unité nationale, la Guerre Civile espagnole débute, une guerre fratricide qui va ravager le pays durant trois ans, et engendrer une multitude de tragédies humaines.

Quatre-vingts ans après, les témoins et leurs descendants en paient encore le prix.

Prise dans cette tourmente révolutionnaire, la mère de Pili, Aurora Fernandez Barredo, une modeste ouvrière asturienne rêvant de justice sociale, devient "infirmière" et œuvre dans les hôpitaux de guerre de son syndicat. Fin 1937, elle accompagne un groupe d'enfants évacués vers la France qui fuient l'arrivée des nationalistes, et se réfugie ensuite à Barcelone où elle accouche de Pili fin avril 1938, sous les bombardements de l'aviation fasciste.

La Retirada et les camps d'internement



Pili et sa mère - Camp de Peronne - 1940

En janvier 1939, Barcelone tombe à son tour et c'est alors que commence la Retirada, "un des plus grands exodes des temps modernes, qui a jeté sur les routes un demi-million d'hommes, de femmes, d'enfants" (2). Parmi eux, Pili et sa mère, pour lesquelles commence un long parcours à travers la France.

Elles sont d'abord accueillies dans le nord de la France, dans la Somme : centre d'hébergement de Cayeux-sur-Mer le 4 février, hospice de Roisel le 8 février, camp de réfugiés espagnols de Peronne en juin.

L'arrivée des troupes allemandes dans la région en mai 1940, les amène à fuir, de nouveau sous les bombes, pour se réfugier dans le sud de la France : Haras de Perpignan, camp d'Argelès le 22 mai, camp de Bram le 29 mai. C'est là qu'Aurora est atteinte de dysenterie et décède à l'hôpital de Carcassonne le 23 septembre, "à l'âge de 26 ans, après 3 ans d'exode, loin des siens et de sa terre natale" (3).



Pili avec son parrain Ambrosi le jour de son baptême - Camp de Rivesaltes - 1941

Pili, devenue orpheline, est transférée au camp de Rivesaltes le 19 avril 1941 où "les conditions matérielles [...] sont sommaires", "le problème principal demeure les capacités de chauffage car le camp est exposé [...] à tous les vents", "la situation sanitaire du camp est désastreuse", "la maladie de la faim est endémique dans le camp" (4).

Une lumière dans la nuit

Pili n'a aucun souvenir de cette période mais on lui a raconté la rencontre avec l'homme qui l'a sauvée de cette situation dramatique : "Papa (Jean D.) était un officier de gendarmerie et gardien de camp ; un soir, alors qu'il effectuait sa ronde, il entend du bruit du côté des poubelles ; il s'approche, pensant qu'il s'agissait d'un chien errant, et découvre, stupéfait, une petite tête blonde, moi, en train de manger un trognon de chou-fleur. Il se renseigne sur mon compte et en

apprenant que je suis orpheline, il est venu me chercher tous les jours à l'heure des repas, pour m'amener manger au mess".

Jean D. et son épouse Madeleine décident de recueillir Pili et lui offrent ainsi une deuxième chance dans la vie. Elle est "libérée" en décembre 1941 et devient la "poupée chérie" de leurs deux filles adolescentes. C'est grâce à cette famille française, généreuse et aimante, qu'elle a pu avoir une enfance heureuse même si la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre ont rendu la vie difficile dans le petit village du Tarn-et-Garonne où elle vivait.

Une intégration réussie

Coupée de ses racines espagnoles, Pili est devenue française à part entière, loin des vicissitudes du sort de l'Espagne et de ses exilés. "Je suis allée à l'école du village et j'ai toujours été considérée comme les autres. Après, j'ai poursuivi ma scolarité à Montauban où j'ai passé un diplôme de secrétaire à l'École Pigier. J'ai demandé la nationalité française vers l'âge de vingt ans car je voulais entrer dans l'armée".

"Finalement, M. Pradet, un ami de Papa, m'a obtenu un emploi à Blagnac dans l'entreprise Gallaup (5), en 1957. Je me suis mariée en 1958 avec Claude, Toulousain de souche et plâtrier de son état. Après la naissance de Daniel, mon premier enfant, j'ai déménagé au Moulin (6) ; cela fait beaucoup rire Marc, mon dernier, quand je lui raconte notre déménagement que nous avons fait avec une brouette ! Un an après la naissance de mon troisième, Claude, nous nous sommes installés à la Cité du Plateau, le 15 décembre 1962. J'ai dû arrêter de travailler pour m'occuper de mes cinq enfants ; ensuite, j'ai trouvé un emploi à la Mairie de Blagnac, dans les cantines, jusqu'à ma retraite. Ça a été une grande fierté de recevoir la médaille de la famille française."



Pili à 6 ans



Photo de classe



Des recherches familiales gratifiantes

Ses origines espagnoles étaient loin des préoccupations de Pili car parfaitement intégrée dans la société française et toute dévouée à sa famille. Ce n'est qu'à la retraite qu'elle cède aux demandes répétées de sa cadette : faire des recherches sur sa mère, juste pour savoir où elle vivait. C'est alors que commencent des recherches qui durent depuis vingt ans et qui sont allées de surprise en surprise.

Pili écrit à la mairie de Villaviciosa, petite ville de bord de mer où vivait sa mère, tandis que "sa fille Sylvie [...] va remuer ciel, terre et internet pour donner figure à ses grand-parents" (7).

La première merveilleuse surprise a été de découvrir que Pili avait une demi-sœur, de cinq ans son aînée, confiée aux parents de sa mère à son départ des Asturies. Cette sœur, Aurora, ne parle qu'espagnol et Pili, uniquement français, mais le langage du cœur les unit et elles arrivent à discuter des heures durant. "Les retrouvailles à Blagnac, soixante ans après, ont été très intenses et gravées pour toujours dans nos cœurs. Dès la première seconde, nous nous sommes sentis en famille".

Sabine, l'autre fille de Pili, et Bernardino, l'un des deux fils d'Aurora, se sont mariés pour la plus grande joie de tous et vivent aujourd'hui à quelques kilomètres du village natal de leur grand-mère maternelle.

La deuxième surprise heureuse est venue du fin fond de l'Espagne. Des recherches fastidieuses aux Archives Départementales de Carcassonne et de Perpignan, ainsi que sur Internet, ont permis de localiser une famille d'Andalousie qui avait sympathisé avec la mère de Pili, dans la Somme, et qui s'était occupée d'elle une fois orpheline ; cette famille comptait l'adopter mais sans succès ; repartie en Espagne en 1941, elle avait continué à parler d'elle, les parents se demandant,

jusqu'à leur dernière heure, ce qu'elle était devenue. "Ça a été une immense joie réciproque de retrouver les enfants de cette famille et leurs descendants ; ils m'ont transmis leurs souvenirs, et



Aurora et Pili - Blagnac - 1998



Pili, Joaquim et son épouse Rosario - Jimena de la Frontera - 2002

même des photos de moi et de ma mère en exil, alors que je n'en avais aucune. C'est grâce à l'un des enfants encore en vie, Joaquim, que j'ai pu reconstituer mon parcours en France".

Les investigations continuent du côté du père dont on sait seulement qu'il s'appelait Angel Garcia.

Même si elle est née de l'autre côté des Pyrénées, Pili se sent française et caoueco, tout comme sa famille ; c'est un bel exemple d'intégration réussie grâce à la générosité, à la solidarité et à la fraternité des personnes qui ont croisé sa route.

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

Merci à Pili pour son témoignage et à Progreso pour sa relecture.

- (1) Émile Temime, 1936, La Guerre d'Espagne commence, Éditions Complexe, 1986, 2006
- (2) Martin Malvy, Républicains espagnols en Midi-Pyrénées : Exil, histoire et mémoire, Presses Universitaires du Mirail, 2004
- (3) Sylvie Fabia, Hommage aux réfugiés espagnols de 1939 inhumés au cimetière de Carcassonne, <http://espana36.pagesperso-orange.fr/exil/carcassonne.html> (consulté le 20/02/2016), Charles Farreny
- (4) Anne Boitel, Le camp de Rivesaltes 1941-1942, PUP, Mare Nostrum, 2001
- (5) Entreprise Galaup, cf. revue "Blagnac, questions d'histoire" n° 50
- (6) Le moulin, cf. revue "Blagnac, questions d'histoire" n° 20
- (7) Progreso Marin, Exilés espagnols, la mémoire à vif, éditions Loubatières, 2008

Autre source : <http://histoiredespaigne.wordpress.com> (consulté le 20/02/2016)

Juan José Padilla-Garcia

par Jean Padilla

Pépé Juan avait deux souhaits : vivre l'an 2000 et arriver à cent ans. Il nous a quittés le 7 août 2001 et aurait eu 100 ans aujourd'hui, 26 novembre 2014.

A 22 ans, il s'est engagé comme volontaire dans l'Armée de la République et est arrivé au grade de sous-officier. Il a participé à la bataille de l'Ebre, dans la 15^e batterie de DCA, lui le boulanger, comme spécialiste électricien, responsable, d'une unité d'éclairage et de captage des sons. A 25 ans, il avait la responsabilité d'un matériel très sophistiqué pour l'époque et sous ses ordres, un caporal et 7 soldats. Lors de la retirada de l'Ebre, en janvier 1938, au cours d'un bombardement, à Caspe, près de Saragosse, il sera blessé à l'épaule gauche. Il restera hospitalisé à Barcelone pendant cinq mois. Revenu ensuite sur le front, il a pris le chemin de l'exil après la chute de Barcelone.

Voilà ce qu'il a noté de sa main, sur un petit carnet, lors de son internement dans les camps de concentration de Saint-Cyprien, Agde, Le Barcarès et Argelès (voir page suivante).

La guerre d'Espagne n'était pas qu'une querelle entre Espagnols, mais pour une large part, une guerre inégale, contre le fascisme européen coalisé : dans les rangs de l'armée franquiste, en plus du matériel, il y avait 120 000 italiens, 25 000 allemands et 20 000 portugais.

Devant nous, Pépé ne parlait pas de ce qu'il avait vécu. On l'entendait en discuter avec les autres Espagnols, avec beaucoup de pudeur. Je regrette aujourd'hui de ne pas avoir essayé de le faire parler davantage. Malgré la bravoure dont ils avaient fait preuve, il leur a fallu beaucoup de courage, à ces jeunes hommes, pour dépasser les humiliations subies après la défaite, lors de leur arrivée en France et se reconstruire un avenir !

Cette évocation, en ce jour particulier, comme une manière de nous rappeler nos racines.

Bises à tous.

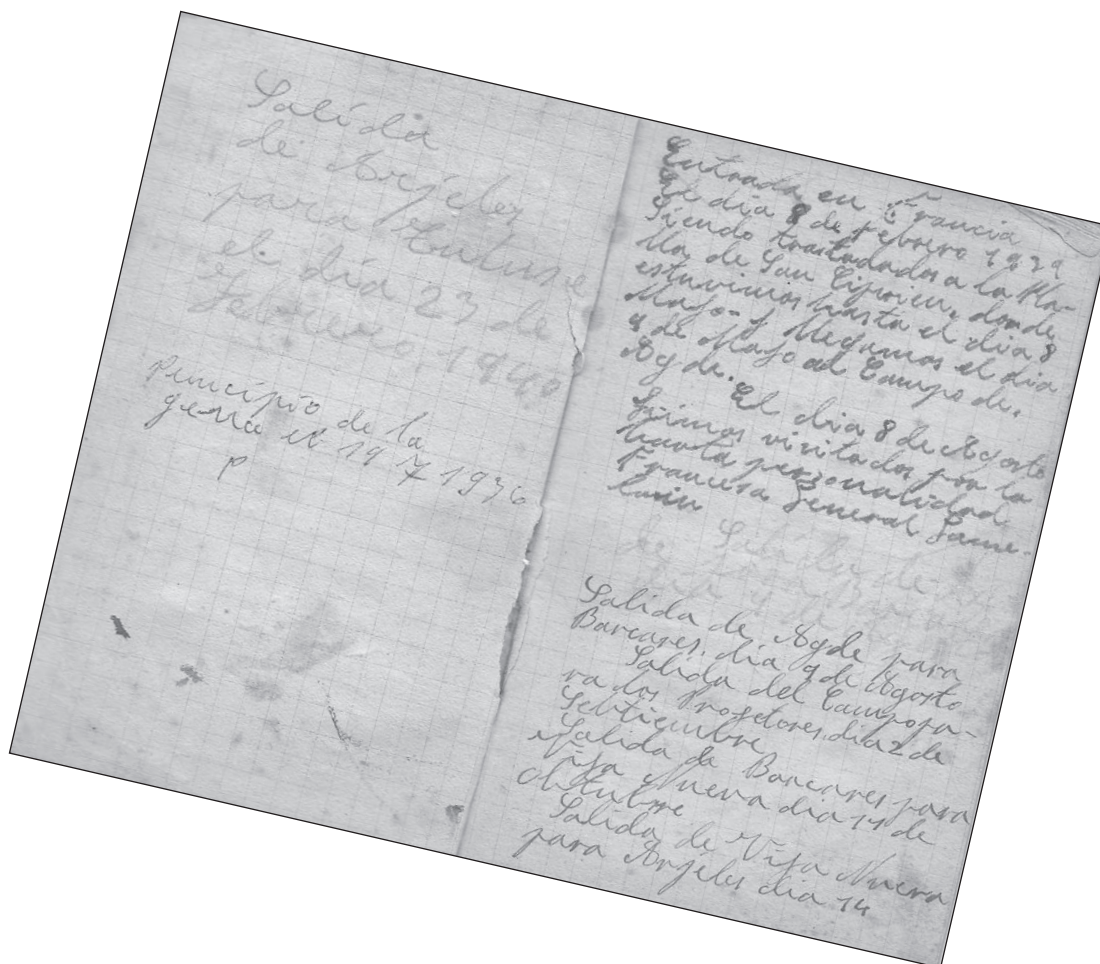
Jean Padilla a écrit ce petit texte et l'a envoyé à ses enfants, petits-enfants et neveux (d'où la dernière phrase).



Juan (agenouillé à gauche) devant la « baraque » qu'il partageait avec ses compagnons au camp d'Argelès et qu'ils avaient probablement construite eux-mêmes, avec des matériaux de récupération.

Salida de Argeles para Toulouse el dia 23 de 1940
Principio de la guerra el 19 7 1936

Départ d'Argelès pour Toulouse le 23 février 1940
Début de la guerre le 19 7 1936



Entrada en Francia el dia 8 de Febrero de 1939
Siendo trasladados en la plalla de San Ciprien donde estuvimos hasta el dia 8 mayo y llegamos el dia 9 de mayo al campo de Agde
El dia 8 de agosto fuimos visitados por la (alta?) Personalidad Francesa General Gamelain.

Entrée en France le 8 février 1939
Ensuite transférés sur la plage de St Cyprien où nous sommes restés jusqu'au 8 mai et nous sommes arrivés le 9 mai au camp d'Agde
Le 8 août nous avons eu la visite de la (haute?) personnalité française du Général Gamelain.

Salida de Agde para Barcares dia 9 de Agosto. Salida del campo para los (proyetores ?) dia 2 de sebtiembre.
Salida de Barcares para Viya Nueva dia 11 de sebtiembre.
Salida de Viya Nueva para Argeles el dia 14.

Départ d'Agde pour Barcares le 9 août.
Départ du camp pour les ??? le 2 septembre.
Départ de Barcares pour Villeneuve le 11 septembre.
Départ de Villeneuve pour Argeles le 14.

Padilla Garcia
 Juan
 26-4-1917
 La Carolina
 Sargento
 Panadero
 Campo N° 2
 Barrague J. 2
 N° Matricula 652

1 Chemise
 1 Chemise de
 1 Calcaçon
 1 Espadrilles
 DIA. 7. DE JULIO. DEL 1917

▲ Fiches d'enregistrement au Camp d'Agde

▼ Familles Roca et Padilla
 avec leur premier enfant :
 Marie-Hélène Roca et Jean Padilla



▼ Carte de travail de Juan Padilla

MÉTIER : L'onteur électricien
 20.54

NOM : PADILLA-GARCIA

Prénoms : Juan José

Né le : 26.11.1914

à : LA CAROLINA

de : Luis

et de : Consuelo

Nationalité : Espagnole

Sexe : MASC.

Date d'entrée en France : 1939

N° de la carte de séjour : 47 AC 40032

VALIDITÉ TERRITORIALE
 Ensemble du Territoire
 de la France métropolitaine.

Délivrée le : 23.4.51

par M. le Directeur départemental du Travail et de la
 Main-d'œuvre de la Région de TOULOUSE.
 Le Directeur,
 Le Chef du Service
 de la Main-d'œuvre Etrangère.

Juan José Padilla
 (Cachet)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL
 ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

CARTE ORDINAIRE
 DE TRAVAIL
 À VALIDITÉ PERMANENTE

E N° 182657

NOM : PADILLA-GARCIA

Nota. — Cette carte ne peut tenir lieu de carte de séjour.
 Elle n'est valable, en ce qui concerne les étrangers âgés
 de 16 ans au moins, qu'accompagnée de la carte de séjour
 ou du récépissé en tenant lieu, délivrés par les Services
 du Ministère de l'Intérieur.

J. 624950

Concorde souvenirs, souvenirs

par Roger Gau

Le programme Concorde fut lancé en 1962 en coopération entre British Aerospace et Sud-Aviation. Concorde, c'est-à-dire comme le dit la définition du dictionnaire "bonne entente et harmonie entre" l'industrie britannique et française.



Équipage premier vol

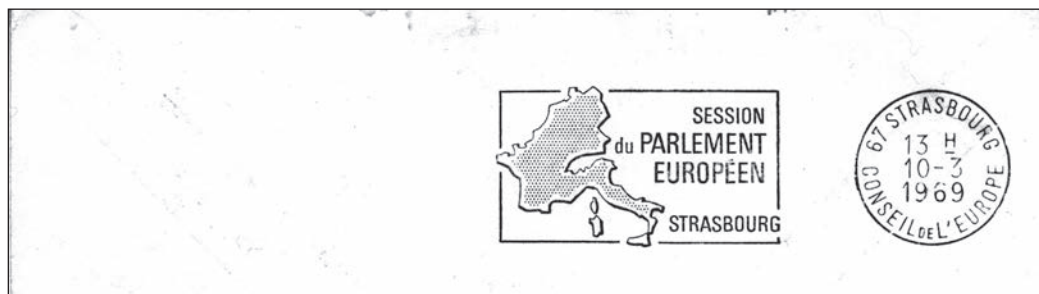
Premier vol

Le premier vol du Concorde était prévu à Toulouse, le dimanche 2 mars 1969. Comme je travaillais sur cet avion depuis le lancement, je ne pouvais pas manquer ce premier vol. J'habitais à Toulouse et notre future maison était en construction à Blagnac. Vers trois heures de l'après-midi une radio indiqua qu'à cause du vent d'autan le vol n'aurait sans doute pas lieu. Alors nous partîmes à Blagnac pour visiter le chantier de notre maison. En fin d'après-midi, nous repartons l'esprit tranquille et j'allume machinalement la radio. Et là qu'est-ce que j'entends : alors Monsieur Turcat comment s'est passé le premier vol ? Je vous passe la suite. Nous avons manqué le premier vol alors que nous étions tout près de la piste. Et alors, puisque nous étions tout près pourquoi ne pas avoir entendu le bruit du décollage qui était plutôt intense ? Tout simplement parce que le vent d'autan soufflait et le décollage eut lieu dans le sens du vent. CQFD.

Ainsi le prototype du supersonique CONCORDE, immatriculé F-WTSS, fit son premier vol qui dura 29 minutes. L'équipage était composé, de gauche à droite sur la photo ci-contre : "Michel Rétif, André Turcat, Henri Perrier et Jacques Guignard". André Turcat était aux commandes, assisté de Jacques Guignard, Michel Rétif et Henri Perrier étaient ingénieurs navigants d'essai. Ce premier vol fut une parfaite réussite et permit d'effectuer en totalité le programme d'identification qui avait été fixé dans un domaine limité à 10 000 ft (3050 m) et 250 kt (408 km/h) et sans manœuvrer

ni le train ni le nez basculant. Le seul élément technique significatif pour ce premier vol fut la perte successive de deux des trois groupes turbo-refroidisseurs dont on parlera plus loin. Le seul groupe restant ne suffisait pas à maintenir un débit de refroidissement convenable compte tenu de la dissipation calorifique de l'ensemble des équipements normaux et d'installation d'essais. Le programme, comme indiqué ci-dessus, avait été entièrement effectué, mais André Turcat aurait souhaité prolonger un peu le vol. Il dut l'abrégé pour épargner les boîtiers électroniques qui ont de tout temps été considérés comme peu tolérants à de fortes températures internes. En arrivant sur le tarmac, André Turcat ouvrit la glace latérale du cockpit, car la température était, soi-disant, insupportable. Cette panne me concernait directement puisque j'étais le responsable (après mon chef) du système en cause. En fait, que s'était-il produit : une vanne double de prélèvement d'air ne s'ouvrit pas avant le décollage ce qui fit perdre un groupe et un deuxième groupe tomba en panne après le décollage. Cette vanne double, qui avait des conditions de fonctionnement très sévères, me donna beaucoup de soucis au cours du développement. Alors que je travaillais sur Airbus, mes collègues du programme Concorde eurent encore beaucoup de soucis avec cet équipement et durent trouver un autre fournisseur qui ma foi ne s'en sortit pas si mal.

Du premier vol, j'ai un précieux souvenir : l'enveloppe du premier vol éditée depuis le conseil de l'Europe.



Enveloppe Premier Jour éditée à l'occasion du premier vol de Concorde (2 mars 1969)

Le système de climatisation

Pour le côté technique de Concorde, je ne vous parlerai que de la génération d'air et de la climatisation qui étaient mes domaines de responsabilité. Je ne rentrerai pas dans le détail, mais traiterai surtout des différences avec les systèmes installés sur les avions subsoniques. Comme sur tous les avions le principe simplifié de la climatisation était le suivant : l'air est prélevé sur les réacteurs et le refroidissement s'effectue par des échangeurs air/air et par des groupes turbo-refroidisseurs qui utilisent au final la détente de l'air dans une turbine.

Mais voyons les différences.

- Du fait de la vitesse à Mach 2 (2 276 km/h environ car dépend de la température) du Concorde, les températures et pressions du prélèvement d'air sur le moteur sont plus élevées et ont posé des difficultés pour la définition des équipements de tête du système en particulier pour la vanne double de prélèvement d'air citée ci-devant.

- L'air extérieur à l'altitude de vol de l'avion (environ - 50 °C) est du même ordre que sur les avions subsoniques, mais à cause de la compression due à la vitesse de Mach 2, l'air se retrouve plutôt chaud (jusqu'à 125 °C) à l'entrée des échangeurs. Il a été nécessaire d'aller chercher la source la plus froide présente sur l'avion, c'est-à-dire le carburant. Ainsi, un échangeur air/carburant a été installé ce qui n'avait jamais été réalisé. Vu les températures rencontrées, pour éviter toute explosion, cet échangeur a été conçu de telle sorte que le carburant et l'air ne puissent pas être en contact en cas de fuite. Ceci a été réalisé par une triple paroi avec espace intermédiaire dont la fuite éventuelle est détectée et rejetée à l'extérieur de l'avion.

- Le carburant est loin d'être aussi froid que l'air utilisé dans les avions subsoniques ce qui nécessite un groupe turbo-refroidisseur avec des performances nettement améliorées. Ainsi, la machine était dimensionnée pour atteindre une vitesse jamais atteinte de 60 000 tours par minute (imaginez 1000 tours par seconde). Cette machine tournante devait en outre résister à l'éclatement, ce qui n'était pas une mince affaire avec cette vitesse.

- À l'altitude de croisière élevée de Concorde des particules radioactives sont présentes ce qui a nécessité l'installation d'un filtre à particules radioactives. Il était ainsi appelé à cause de sa fonction, mais il s'agissait d'un filtre qui récupérait à cette altitude surtout des particules radioactives.

- Une autre différence qui n'était pas de ma responsabilité, mais que je ne peux passer sous silence : l'humidificateur. Le Concorde avait la particularité de voler à très haute altitude (18 000 mètres). À cette altitude l'humidité de l'air est quasi nulle. Un vol de longue durée dans ces conditions ne fournit pas un confort idéal, surtout pour les pilotes qui ont une charge de travail importante et qui peuvent être amenés à faire un aller-retour dans la journée. D'où la nécessité d'un humidificateur pour l'air du poste de pilotage dans la phase de croisière. Pour cela, de l'eau était centrifugée sur un plateau, hachée en très fines gouttelettes et envoyée dans le poste de pilotage où elle se vaporisait instantanément.

- Cette dernière différence n'est pas particulière au système de climatisation, mais à tous les systèmes de l'avion. L'avion Concorde est le premier avion sur lequel a été faite une étude de panne avec des objectifs de fiabilité fixés par les Services Officiels. Dans ce domaine tout était à faire et un service a été créé pour aider et contrôler les spécialistes. J'ai bien sûr pour ma part fait l'analyse du système de génération d'air et de climatisation. Ce ne fut pas une mince affaire. Cette analyse a fait partie des documents de certification et a fait l'objet d'une approbation des Services Officiels au même titre que toutes les autres justifications. Pour la petite histoire, les ingénieurs du CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique) sont venus nous consulter lorsqu'ils ont été contraints eux aussi par les autorités de faire des analyses de panne et de sécurité. L'aviation avait une longueur d'avance sur l'Énergie atomique !!!

Un vol inoubliable

J'ai volé une fois et une seule sur Concorde. Le but était un vol de performance de l'avion de présérie 02. Attachez vos ceintures, je vous invite à bord du Concorde pour un vol inoubliable. La route suivie par l'appareil nous avait été remise avant le décollage de l'avion.

En résumé : de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, l'avion prend le cap vers la Méditerranée jusqu'au large de la Libye. Là, l'avion effectue un très grand virage de 360° à Mach 2 (pour que l'avion puisse maintenir la vitesse) et retour sur Toulouse.

- Je m'installe sur le siège B8, à côté d'un hublot. Les hublots sur cet avion sont très petits : 10 x 15 cm (format A5 environ). À l'altitude maximale de vol de 18 km, lors d'une rupture d'un hublot, avec la dépressurisation, notre sang bouillonnerait dans notre corps. Une descente ultra rapide est donc nécessaire. La dimension a été calculée pour que lors de cette descente, la dépressurisation qui s'en suit ne donne pas de conséquence catastrophique. Le calcul a été fait par le département dont je faisais partie. Tout le système de contrôle de pression cabine de l'avion

(principe, dimensionnement, analyse de panne et analyse de sécurité) a d'ailleurs été conçu dans ce même objectif.

- Comme pour un vol commercial, une hôtesse nous égrène les consignes de sécurité : emplacement et utilisation des masques à oxygène, issues de secours et gilets de sauvetage.

- Vers 9 h 20 environ, mise en route des 4 réacteurs. Le nez est abaissé à 5° pour que les pilotes aient une vue normale sur l'environnement du vol. Accélération de 0 à 400 km/h en 30 secondes. La post-combustion* est allumée pour avoir des performances de décollage convenables.

** La post-combustion est réalisée par une pompe et un régulateur de carburant haute pression qui envoie du carburant dans les gaz d'échappement du moteur et qui ainsi augmente la poussée.*

- Le décollage a lieu vers l'ouest à 9 h 27 cela nous oblige à faire un virage après le décollage. Par contre, cela me permet d'avoir une vue sur Blagnac et ses environs et d'apercevoir ma maison. Nous sommes au-dessus de Toulouse lorsque l'équipage signale que l'angle de montée est de 13,5°.

- Coupure de la post-combustion après le décollage. Le niveau de bruit dans la cabine diminue de façon sensible.

- À 9 h 35, transfert de carburant d'avant en arrière. Cela mérite une petite explication. La majeure partie des 117 000 litres de kérosène est entreposée dans des réservoirs structuraux situés dans les ailes et sous le plancher de la cabine. Des réservoirs de centrage disposés en avant de l'emplanture et dans la partie arrière du fuselage permettent un transfert de carburant afin d'améliorer la performance de l'avion. Ainsi, pendant la phase d'accélération transsonique, le carburant est expédié des réservoirs de centrage avant vers les réservoirs principaux et le réservoir de centrage arrière. À la fin de la phase de croisière supersonique, le contenu de ce dernier est ramené vers l'avant, le centre de portance se déplaçant dans le même sens. Ce système n'existe pas sur les avions subsoniques.

- À 9 h 38, positionnement du nez dans l'axe, remise en marche de la post-combustion et accélération. Dans la phase transsonique (entre Mach 1 et Mach 1.6), les phénomènes aérodynamiques entraînent une forte augmentation de la résistance de l'air. Pour passer cette phase, l'avion a donc besoin de la post-combustion pour avoir une poussée plus importante. Également, ce système n'existe pas sur les avions subsoniques.

- À 9 h 39, je ressens à peine une légère accélération (2 petites impulsions à une seconde d'intervalle). Et pourtant, c'est à ce moment que nous franchissons le "mur du son", le machmètre installé à l'avant de la cabine indique bien Mach 1. Désormais, le Bang (parfois un double Bang) produit par l'avion volant à vitesse supersonique peut être perçu par les populations que nous survolons, c'est-à-dire seulement quelques bateaux qui naviguent dans la mer Méditerranée au-dessous de nous. On le sait tous, passer le mur du son, c'est aller plus vite que le son, c'est-à-dire 340 m/s au niveau du sol. Au fait, savez-vous que le claquement d'un fouet est la manifestation du passage du mur du son par son extrémité ?

- À 9 h 49, le Mach est de 1,92 et la vitesse sol est de 2000 km/h.

- Mach 2 est atteint à 10 h 03

- Puis l'avion reste à Mach constant. Vol au sud de la Sardaigne à 10 h 03.

- À 10 h 17 vol au sud de la Sicile et à 10 h 22, passage au-dessus de l'Etna en activité, avec son panache de fumée. Depuis l'avion qui vole en croisière à une altitude de 18 000 mètres, la Sicile, d'une superficie de 25 700 km², apparaît comme un petit îlot perdu dans la mer et l'Etna qui culmine à 3 295 mètres apparaît comme un monticule de forme conique assez insignifiant. C'est fou ce que l'altitude peut aplatir les paysages. Par contre en s'éloignant, et paradoxalement, l'Etna me parut grandir et redevenir un magnifique volcan aux formes élancées.

- À 10 h 33, l'avion amorce le virage au large de Benghazi.

- Passage au nord de l'île de Malte à 10 h 47, au nord du cap Bon à 10 h 57, au sud de la Sardaigne à 11 h 06.

- Début de descente à 11 h 17 Transfert de carburant vers l'avant et réduction des gaz, vitesse de descente de 30 m/s (108 km/h).

- 11 h 20, Mach = 1,69 ;

- 11 h 24, Mach = 1,24, descente rapide avec deux inverseurs de poussée enclenchés. Le Mach

diminue allègrement : 11 h 26, $M=1$; 11 h 27 nez abaissé à 15° , 11 h 36, $Mach = 0,64$;
Nota : à 11 h 25 on aperçoit la côte espagnole et en particulier Rosas et Estartit où nous passons nos vacances à cette époque.

- Palier à 3000 mètres à $Mach = 0,47$ jusqu'à 11 h 43.

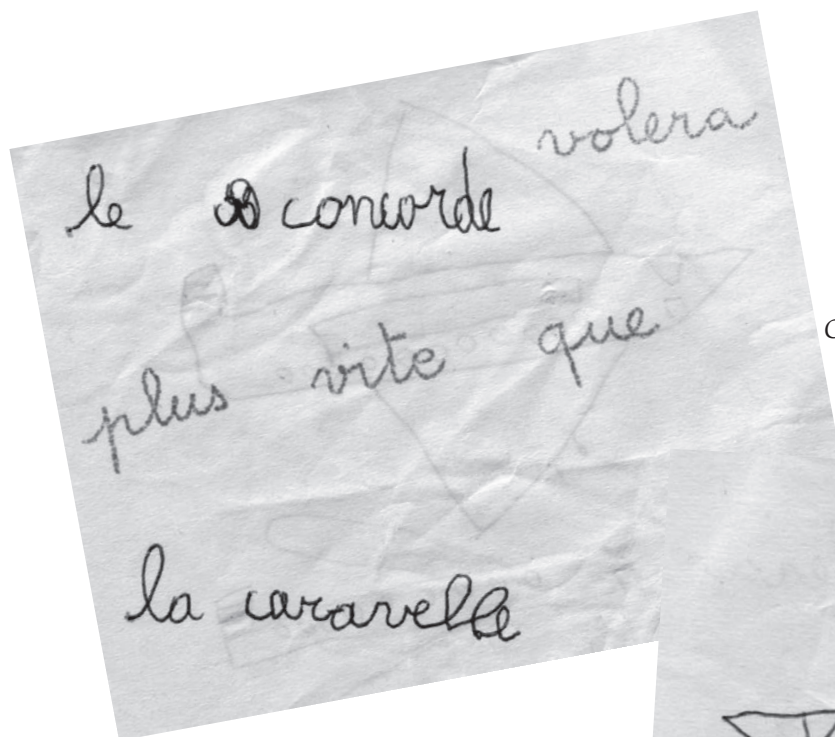
- À 11 h 50, pilote automatique et auto-manette enclenchés. Nez abaissé à $12,5^\circ$, train d'atterrissage sorti. L'auto-manette est une gestion automatique de la poussée des moteurs qui vise à maintenir la vitesse de l'avion sur une vitesse de consigne

- À 11 h 52, le pilote effectue l'arrondi avec une sensation jamais enregistrée sur les appareils subsoniques. Enfin, c'est l'atterrissage en douceur, mais la sortie des inverseurs de poussée donne quelques vibrations.

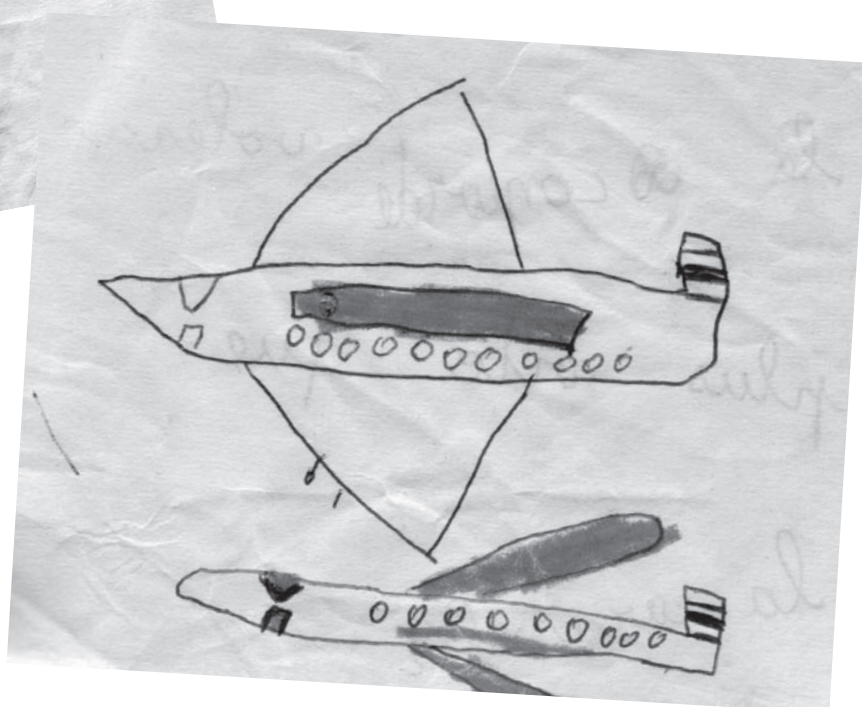
La plupart des informations ci-dessus proviennent d'un petit bout de papier où j'avais noté le déroulement du vol, en fonction des informations données par l'équipage et de mes propres constatations : vision extérieure et indication du machmètre installé sur la cloison avant de la cabine. J'ai ajouté quelques informations techniques supplémentaires. La mauvaise qualité de ces notes – elles ont plus de quarante ans – nous oblige à ne pas les publier.

Sur mon bout de papier, en haut j'ai noté : "Total 2 121 km" (donnée fournie sans doute par l'équipage à la fin du vol). Le temps de vol a été de 2 h 25 dont 1 h 47 en supersonique, comparé à 3 h 26 dont 2 h 54 en supersonique lors d'un vol type Paris/New York.

Nota : Je remercie Henri Perrier, ingénieur navigant d'essais lors du premier vol de Concorde, de m'avoir permis de corriger certaines erreurs de ce paragraphe présentes lors de sa première parution.



◀ Je termine par ces dessins et réflexions amusants sur Concorde et Caravelle par une de mes filles âgée de 7 ans ▼



Blagnac et la Chocolaterie Artisanale

par *Christiane Combelles*

Si vous voulez savoir comment fabriquer des chocolats, adressez-vous à M. et Mme Putau qui coulent une retraite heureuse au Grand-Noble après avoir consacré quasiment toute leur vie professionnelle au chocolat.



M. et Mme Putau au Grand-Noble

L'aventure commence très tôt pour Jacqueline Thuriès : en 1947, âgée de 14 ans, elle entre en apprentissage chez son oncle, M. Salva, pâtissier-confiseur, rue Barrière à Toulouse. Elle apprend combien fabriquer les chocolats est une entreprise délicate ; l'oncle est un mentor très encourageant, il lui enseigne que l'on progresse à travers les échecs. M. Putau, lui, s'est engagé dans une autre voie ; il fait son apprentissage en boucherie à la halle Victor-Hugo au début des années 50 ; il se convertit au chocolat en épousant Mlle Thuriès. Pendant un temps, il marie les deux activités, consacrant son week-end à la boucherie et sa semaine au chocolat ; il devient expert en la matière : il lui suffit de voir le chocolat pour savoir qu'il est à bonne température pour être travaillé.

**Une entreprise
familiale de la
deuxième moitié
du XX^e siècle**

Quand M. Salva prend sa retraite en 1963, M. et Mme Putau héritent de tout le matériel et continuent tout naturellement la confiserie. Ils sont alors locataires, chemin de Bessemer, aux Minimes. Ils travaillent là presque une décennie, toujours seuls avec l'appoint de la famille pour les coups de bourre et tout à la main avec une belle productivité puisque, à eux deux, ils enrobent quatorze kilos de chocolat en une heure. Ils tissent un réseau solide de fournisseurs et de clients.

Au début des années 70, ils cherchent à s'installer dans leurs murs et plus confortablement à la fois pour travailler et pour vivre. Ils prospectent aux environs des Minimes, pour ne pas trop changer les habitudes de la clientèle, et trouvent à Blagnac un terrain qui leur convient au bout de l'actuelle rue Paul Valéry, près du ramier. Ils veulent construire un grand bâtiment à étage : le rez-de-chaussée réservé à l'atelier et l'étage au logement.

Comment financer ce projet ? Le terrain est offert par une bonne fée, la marraine de M. Putau, comme dans les contes pour enfants ; pour le reste, il faut emprunter. Commence alors la tournée des banques toulousaines ; partout des fins de non-recevoir. M. et Mme Putau n'ont pas une surface professionnelle suffisante ; celle-ci se mesure à l'aune des impôts ; or, leur forfait est fixé assez bas par l'administration fiscale (voilà une fois où ils se seraient réjouis de payer plus d'impôt !!!). Le couple est sur le point de baisser les bras. Pourtant, sur l'insistance d'une amie, contact est pris avec la Caisse d'Épargne. Mme Putau va au rendez-vous avec le livret de son mari qui témoigne d'une très modeste épargne. Son interlocutrice, trouvant sans doute le cas digne d'intérêt, cherche et trouve la solution :

— “ Avez-vous des contrats de fournitures qui témoignent de votre activité professionnelle mieux que votre forfait ? ” Des contrats, ils en ont bien sûr, puisque chaque année, ils commandent cinq tonnes de chocolat à la maison Barry en France et à la maison Caillebaut en Belgique. Le prêt maximum est accordé ; un complément est fourni par la BREC.

Le chantier est lancé. Comme prévu, un grand bâtiment rectangulaire de seize mètres de long est construit en 1972, l'atelier est aménagé en priorité, l'étage le sera au fur et à mesure des possibilités car le couple privilégie la qualité pour son cadre de vie. Le tout prendra dix ans.

Dans la nouvelle chocolaterie, les conditions de travail sont transformées par l'espace qui permet l'installation d'une petite chaîne où se fait l'enrobage des chocolats et d'un magasin d'exposition. Ils ont enfin le téléphone en 1974, soit après onze ans de vie professionnelle.

Globalement, le fonctionnement de l'entreprise reste le même : les clients viennent voir les produits, choisissent, commandent et reviennent ; il n'y a pas de livraison hors chocolaterie.



Mme Putau à la chaîne d'enrobage

Le rythme de la production reste le même aussi, soumis à un calendrier immuable. Deux grandes saisons avec leurs spécificités, la saison de Noël avec les sabots à Enfant Jésus, les pères Noël, les bûches, les boîtes dont les plus raffinées ont un couvercle en velours de Gênes, toutes accompagnées d'un calendrier assorti à leur habillage qui change bien sûr tous les ans ; la saison de Pâques avec les cloches, les œufs, les cocottes et leurs nids ; en toute saison une foule d'animaux depuis



M. Putau à la chaîne d'enrobage

La chaîne d'enrobage

L'enrobeuse se compose d'une cuve où est la "couverture", un chocolat très riche en beurre de cacao. Une roue fait remonter le chocolat qui tombe en rideau sur les bonbons défilant sur une grille. Quand les chocolats arrivent au bout de la chaîne, ils sont froids et prêts à être rangés. L'enrobage est une longue opération ; elle commence à minuit par la chauffe de la machine ; à 4h on prépare le chocolat ; on enrobe à partir de 6h ; on termine au mieux vers 13h, vers 15h quand on fait le grand nettoyage de la machine. Dans la matinée, on enrobe cent cinquante kilos de chocolat.

coquillages et poissons jusqu'aux dinosaures en passant par les lapins et les écureuils... et bien sûr les ballotins. La "morte" saison est l'été pendant lequel se prépare la matière première : les Enfants Jésus, toutes les conserves de fruits à l'alcool, les orangettes. Ah, la fabrication des orangettes mérite bien d'être racontée puisqu'elle associe les clients : ceux-ci, tout au long de l'hiver, gardent les peaux d'orange, les font sécher, les apportent ; au chocolatier, reste la partie la plus délicate "confire" : l'opération dure huit jours car il faut introduire le sucre nécessaire très doucement sinon l'orangette durcit et devient immangeable.

La qualité est toujours au rendez-vous ; elle se double d'une bonne gestion des stocks et des commandes aussi les clients sont-ils toujours plus nombreux. La chocolaterie fournit beaucoup de professionnels : des grossistes qui, à leur tour, redistribuent un peu partout en France (certains viennent chercher leur commande en camion), des forains, des pâtisseries toulousains. Elle fournit aussi sur la région des comités d'entreprises ou d'administration, des collectivités (le CRAC, des foyers de séniors, les écoles de Blagnac, de Beauzelle ...) et bien sûr des particuliers.

Ce qui a changé par contre c'est le fameux forfait ; il a beaucoup augmenté. Quand M. et Mme Putau protestent auprès de leur contrôleur fiscal, celui-ci explique qu'il y a toujours une majoration pour compenser la fraude ... Elle ne peut pas ne pas exister !!!

C'est justement une histoire de forfait qui explique le départ à la retraite de M. et Mme Putau. A la fin des années 90, ils envisagent de réduire leur activité à la saison de Noël, un mi-temps en somme, mais, renseignement pris, le forfait ne subira, qu'une diminution minimale ; la logique de

l'administration n'est pas celle de tout le monde.

Comme il n'y a pas de relève familiale, le fils de la maison a choisi la pâtisserie, la Chocolaterie Artisanale ferme ses portes le 31 décembre 1999, au grand regret d'Aurélié qui ne pourra plus goûter le praliné de son grand-père et de nombreux clients blagnacais depuis longtemps adeptes des circuits courts : où trouveront-ils désormais des chocolats aussi bons et aussi proches de chez eux ?

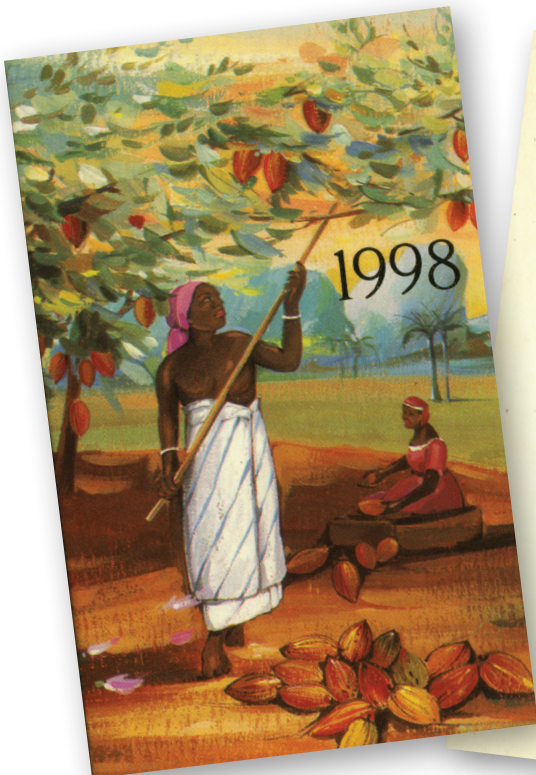
*Aurélié goûte le praliné
de son grand-père*





▲ Un panaché de la production :
Cloches de Pâques, œufs de toute taille, cocottes, coquilles et poissons

▼ Les agendas de la chocolaterie





5 juin 1982, inauguration du monument national érigé à Prayols (09) en l'honneur des Guérilleros espagnols (Cliché famille Roca)